



Colmar
14 octobre 2023

Assemblées générales ordinaires
Entraide et Solidarité Protestantes
et ESP Mission



uepal

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

du 14 Octobre 2023

ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES

Composition du Conseil d'Administration	4
Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 octobre 2022	5
Rapport Moral du Président	17
Comptes de résultat, bilan 2022 et annexes	20
Réalisé 2022 et budget 2024	33
Fonds ESP Mission : Comptes 2022 et Budget 2024	34
Commentaires 2022 à 2024	39
Election des membres du Conseil d'Administration et ratification CIOM	41
Données financières : Annexe au bilan	43
o Etat des subventions accordées en 2022	

ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES MISSIONNAIRES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 octobre 2022	45
Comptes de résultat et bilan 2022	49
Bilan de liquidation au 31 août 2023	53



E.S.P.

Entraide et Solidarité Protestantes

Assemblée Générale Ordinaire

Composition du conseil d'administration

Monsieur le Président Christian ALBECKER
Monsieur le Vice-Président Matthieu LEDERMANN
Monsieur le Vice-Président Pierre MAGNE DE LA CROIX

Consistoire Réformé de BISCHWILLER : Monsieur le pasteur René GERBER

Consistoire Réformé de METZ : Monsieur Etienne WARNERY

Consistoire Réformé de MULHOUSE : Monsieur le pasteur Francis MULLER

Consistoire Réformé de STRASBOURG : Monsieur Renaud SCHOETTEL

Inspection ALSACE BOSSUE-MOSELLE : Madame la Pasteure Nathalie NEHLIG
Monsieur Norbert LAMY

Inspection de BOUXWILLER : Madame la Pasteure Marianne UHRI
Monsieur Claude SARRIC

Inspection de BRUMATH : Monsieur le Pasteur Pedro TORREJON
Monsieur Christophe STRIEGEL

Inspection de COLMAR : Madame la Pasteure Catherine FRITSCH
Monsieur Jean-Michel NORTH

Inspection de DORLISHEIM : Monsieur le Pasteur Jürgen GRAULING
Monsieur Marc LEHNING

Inspection de STRASBOURG : Monsieur le Pasteur Claude MOURLAM
Monsieur Jacques MERLE

Inspection de WISSEMBOURG : Monsieur le Pasteur Bertrand CLAUSS
Monsieur Werner RICHERT

COMM., INSTIT., ŒUVRES ET MOUVEM. : Madame Cornélia KIEHL
Monsieur Robert STECK

Membre ès qualités désigné par l'EPCAAL : NN

Membre ès qualités désigné par l'EPRAL : NN

BUREAU

Président : Monsieur Christian ALBECKER
1^{er} Vice-Président : Monsieur Renaud SCHOETTEL
2^{ème} Vice-Président : Monsieur Norbert LAMY
Secrétaire : Monsieur Robert STECK
Secrétaire-Adjoint : Monsieur Christophe STRIEGEL
Trésorier : Monsieur Renaud SCHOETTEL
Trésorier-Adjoint : Monsieur Claude SARRIC

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ PROTESTANTES (E.S.P.)

du samedi 8 octobre 2022

À l'église Saint-Paul - 67000 STRASBOURG - KOENIGSHOFFEN

L'an deux mille vingt-trois,

Le 8 octobre,

À 9h00

À l'Église Saint-Paul à Strasbourg - Koenigshoffen

Présents :

77 délégués des Consistoires sur 142 convocations, 6 délégués avec 1 procuration

17 membres de l'Assemblée de l'Union sur 51 convocations, 7 membres de l'A.U. avec 1 procuration

20 membres du Conseil d'Administration de l'E.S.P. sur 23 convocations, 1 membre du Conseil d'Administration avec 1 procuration

8 membres de Communauté, Institutions, Œuvres et Mouvements sur 20 convocations.

Excusés :

25 délégués des Consistoires

12 membres de l'Assemblée de l'Union

3 membres du Conseil d'Administration de l'E.S.P.

0 Communauté, Institutions, Œuvres et Mouvements

Absents :

40 délégués des Consistoires

22 membres de l'Assemblée de l'Union

0 membre du Conseil d'Administration de l'E.S.P.

12 Communauté, Institutions, Œuvres et Mouvements

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie sur convocation de son président, Monsieur Christian Albecker, à l'Église Saint-Paul à Strasbourg - Koenigshoffen.

Monsieur Christian Albecker préside la séance, en sa qualité de président de l'association,

Monsieur Renaud Schoettel, en sa qualité de trésorier de l'association,

Monsieur Robert Steck assume les fonctions de secrétaire de séance.

Sont également présents en tant qu'invités :

- **Monsieur Joël Kremer**, commissaire aux comptes au sein du Cabinet Kremer et Associés,
- **Madame Lysiane Collon Bender**, directrice des services de l'UEPAL.

Conformément à l'article 16 des statuts de l'E.S.P., l'Assemblée Générale délibèrera à mains levées, à moins que le vote secret ne soit demandé par la majorité des membres présents ou par le conseil d'administration. Elle statuera aux conditions de la majorité absolue des votants présents

A 10h25, Monsieur le Président Christian Albecker ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire d'E.S.P.

Il rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant, adressé au moment de la convocation :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ESP du 2/10/2021
2. Rapport moral / rapport d'activité du Président ESP – ESPM – cf AG ESPM
3. Fonds ESP Mission : présentation du budget 2023
4. Comptes de l'exercice 2021
5. Rapport des commissaires – vérificateurs aux comptes

6. Décharge au conseil d'administration
7. Affectation du résultat de l'exercice 2021
8. Mise à jour du règlement intérieur
9. Présentation et approbation du projet de budget 2023
10. Election des membres du conseil d'administration
11. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
12. Dépenses énergétiques
13. Remerciements et divers

Après avoir rappelé l'ordre du jour et procédé à la nomination des deux questeurs, sont soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire, les points suivants :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Entraide et Solidarité Protestantes du 2 octobre 2021

Monsieur le Président Christian Albecker soumet le procès-verbal en pages 5 à 15 du cahier de l'AG.

Aucune remarque n'est soulevée, Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption de ce procès-verbal.

Décision : À l'unanimité des membres présents ou représentés, moins 8 abstentions, l'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 octobre 2021.

2. Rapport moral et d'activités du président - Exercice 2021

Le rapport moral et d'activités du Président a été présenté au point 2 de l'AG ESPM de ce jour. Le texte intégral est consultable aux pages 16 à 20 du cahier de l'AG.

Décision : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral, présenté par Monsieur Christian ALBECKER, Président de l'ESP, approuve ce rapport à l'unanimité, tel qu'il lui a été présenté, et donne à ce dernier quitus entier et définitif de son action pour cet exercice.

3. Fonds ESP Mission – présentation du budget 2023

La réglementation spéciale sur les fonds de dotation ne prévoit pas d'assemblée générale annuelle, seul le conseil d'administration du Fonds ESP Mission approuve les activités et les comptes financiers qui sont transmis annuellement à l'autorité de tutelle la Préfecture du Bas-Rhin.

Néanmoins, dans un esprit de transparence vis-à-vis des paroisses ce point est inscrit à l'ordre du jour à titre informatif comme annoncé lors de la dernière AG 2021 à Colmar.

Le budget 2023 est présenté en page 21 du cahier de l'AG. Il est arrêté à la somme de 850.760 €.

Pour la 1^{ère} fois, en 2023, la cible est calculée en forte baisse, s'élevant à 940 K€ au lieu de 1.000 à 1.100 K€ habituellement. Il en est tenu compte en baissant les recettes espérées des paroisses en conséquence. Nous arrivons à compenser légèrement en ayant recours aux fonds de la vente. Si à l'avenir, nous souhaitons maintenir le niveau de notre solidarité internationale, il va falloir mener une réflexion de fond quant à la solidarité entre les paroisses financièrement plus aisées particulièrement d'une perte d'adhésion, respectivement d'un déséquilibre croissant entre recettes et dépenses incompressibles. Les engagements se situant autour de 80 % par rapport à la cible, il y aurait une marge.

4. Comptes de l'exercice 2021

Monsieur Renaud Schoettel, trésorier de l'ESP, et Madame Lysiane Collon Bender, Directrice des Services présentent et commentent les différents tableaux figurant pages 22 à 27 ainsi que l'explicatif complet en page 28 du cahier de l'AG.

Alors que le budget prévoyait un résultat négatif de 238 K€, l'année se solde par un excédent de 29 K€. Ce sont à la fois les produits supérieurs à l'attendu et une maîtrise des charges qui ont contribué au résultat excédentaire.

Les produits :

Le réalisé des **produits** est **de 2.726.535 €** pour un budget initial de 2.221.000 €.

Les charges :

Le réalisé des **charges** est **de 2.697.514 €** pour un budget initial de 2.459.350 €.

Résultat 2021 :

Le **résultat** se traduit par un **excédent de 29.021 €** ; en 2020, il était de 144.077 €.

Bilan au 31.12.2021 :

Le bilan est arrêté à la somme de 5.630.992,64 € à l'actif et au passif, constatant l'excédent de 29.021,27 €.

Le rapport financier a été complété par la visualisation de photos de quelques exemples de travaux réalisés en paroisse ayant bénéficié de subvention de l'ESP : rénovation complète de l'église de Seebach, parvis de l'église de Wingen-sur-Moder, rénovation importante de l'église d'Oberhausbergen, travaux à l'église d'Asswiller.

5. Rapport des commissaires-vérificateurs

Monsieur Joël Kremer, commissaire aux comptes au cabinet comptable Kremer et Associés, lit son rapport confirmant la bonne tenue des comptes « en bon père de famille ». Il relève aussi la diversification des investissements.

Décision : L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes et du rapport d'activité et financier de l'exercice 2021, présenté par Monsieur Renaud Schoettel, trésorier en exercice de l'association, approuve ce rapport à l'unanimité, ainsi que les comptes et bilan de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, tel qu'il lui a été présenté.

6. Décharge au Conseil d'administration

Après avis du commissaire aux comptes, le Président, Monsieur Christian Albecker, propose de donner quitus au conseil d'administration.

Décision : À l'unanimité des membres présents et représentés, l'Assemblée Générale vote la décharge au conseil d'administration et donne quitus au trésorier.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021

Après avis du commissaire aux comptes, le Président, Monsieur Christian Albecker, propose l'affectation du résultat 2021 de 29.021,27 € au compte report à nouveau.

Décision : L'Assemblée Générale, prend acte du rapport établi par le commissaire aux comptes et, à l'unanimité moins 1 abstention, décide d'affecter le résultat 2021, s'élevant à 29.021,27 € au compte report à nouveau.

8. Mise à jour du règlement intérieur de l'E.S.P.

Le conseil d'administration propose 2 mises à jour du règlement intérieur de l'ESP, comme suit :

○ Contribution de solidarité

Ajout d'un article 3.6. :

« Une contribution de 5 % s'applique aux legs, assurances-vie reçues ainsi qu'aux produits de ventes réalisés par les paroisses et les consistoires de l'EPCAAL et de l'EPRAL. Cette contribution est destinée à alimenter le fonds de solidarité construction de l'ESP.

Cette contribution de solidarité ne sera pas demandée aux paroisses et consistoire de l'EPCAAL et de l'EPRAL qui destinent les fonds reçus faisant suite à une vente à des investissements structurant à long terme. Il s'agit d'encourager et de privilégier les réinvestissements non destinés au fonctionnement des paroisses ; Il conviendra de justifier de cet investissement auprès de l'ESP »

Plusieurs questions allant dans le même sens : comment seront surveillé les réinvestissements des fonds reçus ?

Réponse : la surveillance se fait par le service financier avec le service juridique.

○ Frais de déménagement

Article 5.1. :

Le conseil d'administration propose une uniformisation du taux de remboursement intégral des frais de déménagement des pasteurs et des vicaires par l'ESP et les paroisses selon tableau suivant :

	Subvention	Volume maximum / limite
Vicaire en 1^{ère} et 2^{ème} année :		
Déménageur professionnel	100 % ESP	Limite du barème annuel
Déménagement par leurs soins	100 % ESP	500 €
Vicaire en 3^{ème} année		
Déménageur professionnel	50 % paroisse accueillante 50 % ESP	Limite du barème annuel
Déménagement par leurs soins	100% ESP	500 €
Pasteur en activité :		
Déménageur professionnel	1/3 paroisse accueillante 2/3 E.S.P.	Limite du barème annuel
Déménagement par leurs soins	100 % ESP	500 €
Pasteur partant à la retraite :		
Déménageur professionnel	100 % ESP	Limite du barème annuel
Déménagement par leurs soins	100 % ESP	500 €
Veuves/ veufs de pasteurs en activité :		
Déménagement	100% ESP	

Décision : L'Assemblée Générale, après présentation de la modification des textes concernant les contributions de solidarité et la prise en charge des frais de déménagements approuve, à l'unanimité, la mise à jour du règlement intérieur de l'ESP, qui sera applicable à effet immédiat.

Une demande concernant le RI : qu'en est-il des remboursements des frais de binage (desserte des paroisses vacantes) ?

Réponse : les frais de binage sont normalement remboursés après accord du Président du Consistoire concerné, tel que prévu à l'article 5.2 du règlement intérieur.

Pour rappel : le règlement intérieur est consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://acteurs.uepal.fr/services/administration-et-finances/assemblees-generales>

9. Présentation et approbation du projet de budget 2023

Monsieur Renaud Schoettel, trésorier, présente le budget 2023 (tableaux et texte intégral en pages 22 et 23 + page 29).

Le budget 2023 proposé est en déficit et affiche une perte de 124K€. Il prend en compte les décisions qui ont été prises par exemple au titre des déménagements des pasteurs et de leur prise en charge, mais pas des décisions qui pourraient être prises lors de l'assemblée générale.

Les produits pour un total de 2.513.622 € comprenant :

- les produits d'exploitation : 2.438.600 €,
- les produits financiers et exceptionnels : 75.000 €.

Les dépenses pour un total 2.637.750 € comprenant :

- les projets UEPAL et CIOM : 661.000 €,
- les solidarités nationales et internationales : 476.750 €,
- les charges internes : 60.500 €,
- les services & RH : 1.329.000 €,
- les autres charges & la dotation aux amortissements et provisions : 110.500 €.

Résultat : - 124.150 €.

Malgré cette situation déficitaire, les budgets prévoient d'atteindre à nouveau un équilibre en 2024 et 2025. Un retour à une activité plus normale d'une part et le fruit de l'intégration du numérique et de nouvelles formes de recherches de fonds devraient permettre de retrouver des niveaux de recettes de 2019.

Du côté des charges, un retour à la normale est également envisagé, après quelques années avec d'une part des événements d'Église et des dépenses liées à l'évolution dans la manière de travailler (intégration du numérique dans les paiements ou les rencontres par exemple, bases de données ...).

Néanmoins, en lien avec les évolutions sociétales actuelles, à la fois les questions énergétiques ou d'inflation, nécessitent de rester prudents.

Décision : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des prévisions d'activités du budget prévisionnel 2023, approuve ce budget prévisionnel, à l'unanimité moins 1 vote contre et 2 abstentions, tel qu'il lui a été présenté et décide sa mise en œuvre.

10. Election des membres du conseil d'administration proposés par les assemblées d'inspection

Selon les propositions présentées à l'Assemblée Générale (pages 30 et 31 du cahier de l'AG)

CONSISTOIRE REFORME DE MULHOUSE

Monsieur le pasteur Francis MULLER (Mandat arrivant à échéance)

L'Assemblée consistoriale réformée propose la reconduction de son mandat.

CONSISTOIRE REFORME DE STRASBOURG

Monsieur Renaud SCHOETTEL (Mandat arrivant à échéance)

L'Assemblée consistoriale réformée propose la reconduction de son mandat.

INSPECTION D'ALSACE BOSSUE – MOSELLE

Monsieur le pasteur Norbert LAMY (Mandat arrivant à échéance)

L'Assemblée d'inspection propose la prolongation du mandat dans l'attente de sa prochaine réunion qui aura à désigner son remplaçant.

INSPECTION DE BOUXWILLER

Monsieur Claude SARRIC (Mandat arrivant à échéance)

L'Assemblée d'inspection propose la reconduction de son mandat.

INSPECTION DE BRUMATH

Monsieur le pasteur Claude HORVILLER (Mandat arrivé à échéance le 13/11/2021)

L'assemblée d'inspection propose son remplacement par monsieur le pasteur Pedro TORREJON (paroisse de Hoerdt).

Monsieur Christophe STRIEGEL (Mandat arrivé à échéance le 13/11/2021)

L'Assemblée d'inspection propose la reconduction de son mandat.

INSPECTION DE STRASBOURG

Monsieur Claude MOURLAM (Mandat arrivant à échéance)

L'Assemblée d'inspection propose la reconduction de son mandat.

COMMUNAUTES, INSTITUTIONS, ŒUVRES ET MOUVEMENTS

Madame Cornélia KIEHL (Mandat arrivant à échéance)

Le collège des CIOM propose la reconduction de son mandat.

Afin de valider ces différentes propositions, Monsieur le Président Christian Albecker propose un vote global.

Décision : L'Assemblée Générale, après présentation de l'état de renouvellement des mandats et des candidats proposés pour être membres du Conseil d'Administration, approuve, à l'unanimité moins 1 abstention, la proposition de mandats au sein du conseil d'administration pour une durée de 3 ans.

a. Ratification de l'adhésion de 2 nouveaux membres CIOM

Deux associations ont postulé pour adhérer au collège des CIOM. Les dossiers d'adhésion ont été présentés à notre conseil d'administration qui a validé les demandes.

Les responsables des 2 associations ont été invités à notre assemblée générale et se présentent.

- Madame la Pasteure Astrid GEYER pour **LES GRENIERS DE JOSEPH** :

L'association de droit local fonctionne depuis octobre 2012. Elle est basée à Diemeringen et vient en aide aux personnes en situation de précarité.

Pour répondre à cette problématique, elle s'est fixé 2 objectifs : la mise en place d'une aide alimentaire et d'une boutique solidaire de vêtements. Inaugurée en 2014, la boutique sert de tremplin notamment sur le plan financier, pour le développement de l'aide alimentaire depuis qui a vu le jour en 2015.

Elle s'investit aussi dans une démarche inconditionnelle d'insertion et de valorisation des personnes en offrant la possibilité aux bénéficiaires de devenir bénévoles à leur tour. Elle travaille en collaboration avec l'Institut Médico Educatif (IME) de Diemeringen. Elle est également partenaire du collège de Diemeringen et du lycée de Sarre-Union.

La vision de l'association s'appuie sur l'Évangile : donner à manger à celui qui a faim et un vêtement à celui qui n'en a pas pour permettre à chacun de retrouver sa dignité.

Les Greniers de Joseph s'appuient sur une centaine de bénévoles (une partie issue de la paroisse de Diemeringen), 1 éducatrice à temps plein, des services civiques. C'est ainsi que sont accompagnées 80 familles dans le cadre de l'aide alimentaire.

Ses actions principales : la boutique de vêtements ouverte à toutes et à tous proposant vêtements, chaussures et accessoires de mode à petits prix et l'aide alimentaire se concrétisant par la distribution de colis alimentaires toutes les deux semaines. La mise en place de soutiens scolaires en collaboration avec les écoles du secteur et les services sociaux.

- Monsieur le docteur Jacques RICHARD pour **SPIRITUALITE ET CULTURE** :

L'Association a été fondée en 2018 et inscrite à cette date au registre des associations de Strasbourg. Elle a pour objectif de promouvoir des rencontres culturelles et cultuelles portées par ses membres dans les 3 départements concordataires.

Partenaire de l'aumônerie militaire protestante en Alsace-Moselle, elle tient à être un lien avec le monde militaire et les associations mémorielles présentes sur cet espace géographique.

Elle est prête aussi à entretenir des relations avec les aumôneries militaires des nations frontalière.

Monsieur le Président Christian Albecker remercie les 2 intervenants et nous propose un vote global pour la validation de la demande.

Décision : L'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité moins 1 abstention, la proposition d'adhésion des « Greniers de Joseph » et de « l'Association Spiritualité et Culture » comme membres de l'ESP au collège des CIOM (Communautés, Institutions, Œuvres et Mouvements).

11. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Le mandat du commissaire aux comptes vient à échéance. Monsieur le Président Christian Albecker propose le renouvellement du mandat du cabinet Kremer & Associés pour une nouvelle durée de 6 ans.

Décision : À l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve la proposition de renouvellement du mandat du cabinet Kremer & Associés pour une durée de 6 ans.

12. Dépenses énergétiques

Pour présenter cet ultime point de l'ordre du jour, le président donne la parole à Monsieur le Pasteur Daniel Boessenbacher, Président de l'APAL (Associations des Pasteurs d'Alsace-Lorraine) et porte-parole du groupe de travail chargé de présenter un « programme d'améliorations énergétiques des presbytères ».

Ce programme a fait l'objet d'une note publiée et consultable pages 32 à 34 du cahier de l'AG.

Après présentation du rapport, un long débat s'est développé autour de la proposition d'encadrement des dépenses d'énergies à la charge du corps pastoral, les dépassements devant être pris en charge par les paroisses pour les inciter à effectuer (ou à faire effectuer par les communes propriétaires) les travaux nécessaires à l'amélioration thermique de ces bâtiments.

Décision : L'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité moins 9 abstentions, l'esprit du texte proposé par le groupe de travail et confie au conseil d'administration le soin de gérer au cas par cas son application. Elle demande qu'un bilan soit fait pour la prochaine assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé,

M. le Président Christian Albecker remercie l'ensemble des participants : les délégués des Inspections et des Consistoires réformés, les salariés UEPAL, les membres du Conseil d'Administration de l'ESP et du Fonds ESP Mission, le groupe de travail « Programme d'améliorations énergétiques des presbytères » et la Paroisse Saint-Paul de Koenigshoffen pour son accueil et l'organisation du repas.

**Il clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de l'E.S.P. à 13h05
et nous donne rendez-vous, après le déjeuner, pour un temps de travail sur l'évolution des solidarités avec les « ateliers de réflexion et de discussion sur les thèmes « Chauffage et énergies », « Égalité, équité, solidarité » et « Recettes-dépenses des paroisses ».**

Les ateliers post-AGO ESP du 8 octobre 2022 - Synthèse présentée de Madame Madeleine Wieger

Très bien animés, ces ateliers ont permis aux participants de faire connaissance et d'échanger leurs opinions à partir de leur vécu.

Une remarquable reprise-synthèse à partir de ces échanges a été présentée en conclusion de la journée par Madame Madeleine Wieger, professeur à la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg, sur l'arrière-plan de la collecte organisée par Paul en faveur des chrétiens de Judée (2 Corinthiens 8, 1-15).

Le document de synthèse des ateliers est joint en annexes.

Le Secrétaire de séance
Robert STECK

Le Président
Christian ALBECKER

Annexe au C.R. AG ESP samedi 8 octobre 2022

Synthèse des ateliers



Il n'est pas anodin que l'ESP ait invité un théologien à clore la réunion de cette année. Cette invitation signifie que l'entraide et la solidarité, certes, mais aussi les histoires d'argent que ces valeurs entraînent lorsqu'on les met en œuvre sont des questions théologiques. Il faut le souligner : en Église, l'argent est une question théologique. Ce n'est pas un domaine séparé, qu'il faudrait maintenir à l'écart de la vie spirituelle pour qu'elle n'en soit pas contaminée. Ce n'est pas seulement un problème de gestion et de répartition des moyens en vue de la mission. Ce n'est même pas une question d'éthique, de distinction entre le bon et le mauvais usage de l'argent en fonction des besoins de notre prochain. L'argent est une question théologique – un domaine où Dieu lui-même est impliqué, où ce que nous faisons dit qui est notre Dieu.

J'en veux pour preuve un petit texte de Paul sur la collecte. De quoi s'agit-il ? Dans la biographie de l'apôtre Paul, il y a trois périodes : celle où il était un Pharisien zélé persécutant la première communauté chrétienne – on le sait ; mais la seconde partie de sa vie, celle du Paul chrétien, comprend encore deux moments : d'abord la période où Paul s'est formé au travail théologique et missionnaire aux côtés de Barnabas, dans la ville d'Antioche, puis une dernière période où il a poursuivi sa mission en *free-lance*, pour ainsi dire. Ce n'est pas qu'il ait voulu faire du *free-lance* : il s'y est trouvé contraint, dit-il, en raison d'une querelle théologique de fond qui l'a opposé aux autorités de Jérusalem – Pierre, Jacques, Jean –, puis à ses amis d'Antioche (Galates 2). Selon Paul, cette querelle portait sur « l'Évangile » lui-même, sur le contenu du message à proclamer au nom de Jésus-Christ : c'était tellement important que cela valait la peine de se disputer et de se séparer pour maintenir « la vérité de l'Évangile ». Paul est donc reparti en mission tout seul.



Mais il a décidé de garder un lien avec la communauté de Jérusalem. Sur le plan de la doctrine, il y avait un désaccord. Paul a cependant voulu préserver le lien sous la forme d'une collecte, une collecte qu'il a organisée dans les communautés qu'il a fondées, une collecte d'argent qu'il prévoit d'apporter à l'Église de Jérusalem. Pour Paul, ce n'est

pas seulement une question de solidarité – d'ailleurs, le mot « solidarité » n'est pas biblique. Lorsqu'il parle de cette collecte (2 Corinthiens 8,1-24 ; 9,1-15 ; Romains 15,19-32 ; voir aussi 1 Corinthiens 16,1-4 ; Galates 2,9-10), il utilise volontiers le terme de *charis*, « grâce », ainsi que celui de *koinônia*, qui signifie « communion ». Au lieu de dire aux Corinthiens : « Je vais apporter à Jérusalem la collecte que vous avez faite », il leur écrit donc : « Je vais apporter à Jérusalem la grâce qui est la vôtre » (voir 1 Corinthiens 16,3). Ou encore, à propos des chrétiens de Macédoine : « Ils ont insisté pour participer à la grâce et communion » de la collecte (voir 2 Corinthiens 8,4). Il exhorte les Corinthiens – encore ! – à s'investir « dans cette grâce » et à s'y surpasser (2 Corinthiens 8,7). Il se fait aider par Tite, son compagnon dans la mission, pour collecter « cette grâce » (2 Corinthiens 8,19). Il invite les Corinthiens – toujours... – à confesser l'Évangile du Christ en prenant leur part de cette « communion envers tous » (voir 2 Corinthiens 9,13). Aux chrétiens de Rome, il raconte comment ceux de Macédoine et de Corinthe ont « organisé une communion » pour l'Église de Jérusalem (voir Romains 15,26).



« Grâce », « communion » : ce sont des mots éminemment théologiques. Paul parle de « grâce » pour placer la collecte du côté de l'œuvre de Dieu en faveur des humains : voilà pourquoi les chrétiens se bousculent (ou devraient se bousculer) pour y participer. Quant au mot « communion », il signifie que l'entraide matérielle est la transposition concrète du lien d'unité entre les chrétiens : ceux qui partagent le même salut partagent aussi le même argent. Paul espère que la communauté de Jérusalem fera bon accueil à ce secours financier : ce serait le signe que son « Évangile » est finalement reconnu par l'Église jérusalémite sur le plan théologique et spirituel (Romains 15,27.30-31).

On le voit : Paul mélange les plans, il mélange les genres, et il le fait exprès. Il mêle cette histoire de collecte à ce qu'il dit de la grâce de Dieu et de l'unité de l'Église. Il fait de nos questions d'argent une question théologique, et plus précisément ecclésiologique. La manière dont nous partageons notre argent dit quelque chose du Dieu auquel nous

croyons ; la forme que prend notre solidarité dit quelque chose de l'Église que nous voulons être.



Pourtant, entre ce que dit Paul et ce que j'ai entendu dans les ateliers de cet après-midi, je perçois un grand écart, comme si on ne parlait pas le même langage de part et d'autre. Dans un des ateliers, nous avons été chargés d'élaborer une stratégie financière pour la paroisse fictive de Bebolsheim, qui devrait peut-être se séparer d'un presbytère pour investir dans un foyer à usage consistorial. Puis, nous avons examiné les recettes et les dépenses de trois paroisses plus ou moins bien loties en patrimoine et plus ou moins fortement taxées par l'ESP, en nous demandant comment continuer d'assurer la mission de l'Église dans ces conditions. Enfin, nous nous sommes laissés inspirer par des photos de compétitions sportives pour décider à quoi devrait ressembler la solidarité financière entre les paroisses de l'UEPAL.

Qu'est-ce que Paul en aurait dit ? Il aurait été très étonné, sans doute, de la quantité d'argent qu'il nous faut pour stabiliser et pérenniser le cadre où annoncer l'Évangile. Il aurait peut-être été surpris de l'importance que nous accordons à ce cadre, par rapport à ce que nous y faisons. Aujourd'hui, pour annoncer l'Évangile, il faut avoir du chauffage – il faut que le pasteur soit bien traité – il faut faire fonctionner les services centraux – il faut gérer des bâtiments – etc. Quelqu'un l'a dit dans un des ateliers : nous ne prêchons plus l'Évangile comme le faisait Paul au premier siècle. Nous ne prenons plus sandales et bâton avant d'aller de village en village pour proclamer Jésus à l'air libre et dans la pauvreté. La difficulté à laquelle l'UEPAL se heurte est qu'elle n'est pas sans le sou. L'UEPAL a pour mission d'évangéliser avec des ressources, avec des sous, parce qu'elle en a. Elle a de l'argent, elle a du patrimoine, elle a du personnel. Y a-t-il du mal à cela ? Est-ce une sorte de boulet à traîner, alors qu'on essaye de prêcher la légèreté de la grâce ? L'UEPAL devrait-elle se muer en une légère ballerine, ainsi que le suggérait une des photos choisies par les participants du troisième atelier ?

Paul ne nous exhorterait sans doute pas à revenir aux méthodes des apôtres, à nous alléger en vendant tout notre patrimoine ou en célébrant nos cultes dans des églises glacées. De toute manière, ses billets sur la collecte ne sont pas une exhortation morbide à la pauvreté (voir 2 Corinthiens 8,13). Il ne critique pas la (relative) prospérité de la communauté de Corinthe par rapport à celles de Macédoine. Et il

ne condamnerait pas non plus la (relative) richesse de l'UEPAL en tant que telle. Mais il nous inviterait sans doute à mêler, nous aussi, les plans et les genres, le plan matériel et le plan théologique et spirituel – à les mêler le plus possible, à les mélanger autant que faire se peut. Quelques participants estimaient tout à l'heure que c'est une question d'équilibre : nous aurions une enveloppe financière qu'il s'agirait de gérer en équilibrant les parts entre ce qui est destiné au fonctionnement et ce qui est dévolu à la mission, en cherchant l'équilibre entre la quête de profits et les dépenses à effectuer pour que l'Église mène sa tâche à bien. Paul ne poserait sans doute pas le problème ainsi. Il ne ferait pas la part des choses. Il demanderait plutôt si notre fonctionnement lui-même est déjà bien connecté à notre mission. Comment allons-nous faire, non pas pour équilibrer, mais pour mêler l'Évangile à notre budget de fonctionnement ? Pour ne pas dissocier les profits d'un côté et l'Évangile de l'autre ? Comment l'ensemble de ce que nous faisons – y compris le chauffage de nos églises – peut-il être clairement relié à l'annonce de l'Évangile ?

En suivant les ateliers de cet après-midi, j'ai noté des couples de mots qui semblent s'opposer, mais que Paul nous engagerait sans doute à mêler, à mélanger.



Il y a d'abord l'opposition entre planification et improvisation. Dans tous les ateliers, il a été question de planification, de gestion, de stratégie, de bon sens. Ces mots reviennent si souvent qu'on a le sentiment, par moments, que la « cible » fixée par l'ESP masque le but que constitue l'annonce de l'Évangile. Ainsi la question qui nous a été posée dans le premier atelier était ainsi formulée : « Le conseil presbytéral (...) se retrouve pour déterminer une stratégie – mais par où commencer ? » Stratégie, oui, sans doute. Mais si nos conseils se réunissent uniquement pour cela, nos stratégies de bons gestionnaires menacent de devenir une fin en soi. Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à toute planification. La collecte que décrit Paul était elle aussi planifiée. Elle requérait une organisation, sans doute assez lourde pour une époque où le système bancaire d'aujourd'hui n'existait pas. Paul a proposé d'étaler la collecte dans le temps. Il a réquisitionné du personnel pour la récupérer. Il a voyagé lui-même jusqu'à Jérusalem pour la remettre à ses destinataires. Mais il rappelle que le premier planificateur, c'est Dieu lui-même – Dieu qui planifie

sa venue dans le monde en Jésus-Christ, Dieu qui ne vient pas au monde par hasard, mais parce qu'il l'a voulu et prévu. Planifier, pour Dieu, ce n'est pas assurer ses arrières et sécuriser le parcours. Planifier, pour Dieu, ce n'est pas gérer : c'est vouloir (voir 2 Corinthiens 8,10-11). Non pas gérer la création, mais vouloir son salut. Cela comporte, inévitablement, une part d'improvisation. Il y a des accidents de parcours – et le Dieu biblique en sait quelque chose. Il y a même des pertes. Mais Dieu s'adapte, parce qu'il sait ce qu'il veut. Comme ces jeunes faisant du rafting, qui ont accroché le regard de quelques participants de l'atelier-photos : ils se sont lancés dans l'eau et dans ses tourbillons, avec un bon outil, mais un équipement léger, souple et adaptable, en se préparant au danger, mais pas plus que nécessaire.



Ceci nous mène à la deuxième opposition, entre peur et courage. Au cours du premier atelier, un participant a souligné que la vente d'un presbytère ou d'un lieu de culte requiert du courage : il est difficile de faire accepter une décision pareille par une communauté. Dans l'atelier-photos, un autre participant estimait au contraire que dans les sports collectifs, le travail d'équipe doit permettre de dépasser la peur. Il ne s'agit sans doute pas de supprimer la peur de l'avenir, au nom de je ne sais quelle divinité des solutions magiques. Mais le collectif qu'est l'Église pourrait être un lieu de lutte contre la panique qui nous accroche à nos biens, qui nous pousse à calculer et recalculer ce que nous possédons déjà, au profit d'une peur mieux réfléchie : qu'est-ce qui devrait vraiment nous faire peur – ou plutôt : quels sont les dangers réels, ceux qu'il nous faut considérer avec sérieux et gravité ? Pour Paul, le danger le plus grand que puisse courir l'Église n'est pas de perdre de l'argent, mais de perdre l'Évangile. Et Paul était disposé à mettre en jeu sa propre vie pour éviter cela. Il aurait pu envoyer un membre de son personnel pour apporter la collecte à Jérusalem. Mais il en allait de l'Évangile : en acceptant la communion collectée par Paul, l'Église de Jérusalem allait ratifier aussi le message paulinien du salut par la grâce seule. Paul a donc pris le risque de s'y rendre en personne (voir Actes 20,22-24) ; il a été arrêté, puis conduit à Rome, emprisonné et mis à mort. En Alsace-Moselle, nous n'avons pas à aller jusque-là – Dieu merci. Mais le danger auquel nous sommes confrontés est peut-être, à force de bien conserver ce que nous possédons, de mettre aussi l'Évangile lui-même en conserve. Que devons-nous desserrer, que pouvons-nous perdre pour que l'Évangile continue de

se déployer « en milieu ouvert », ainsi que le formulait encore un des participants en observant nos photos de sportifs ? Plus qu'une question de courage ou de prise de risque, c'est peut-être une affaire d'imagination et de rêves à entretenir. Un participant racontait tout à l'heure comment un membre de l'UEPAL a imaginé un jour que chaque consistoire puisse être doté d'un unique centre protestant qui rayonne. « C'était un rêve », concluait-il – au passé. Remettre nos rêves au présent : voilà peut-être le défi à relever en communauté, en utilisant nos finances collectives pour entretenir notre imagination plutôt que notre capital, en luttant contre la peur à coup de rêves d'Évangile.



Mener une lutte requiert des efforts. Et le mot « effort » est revenu lui aussi bien souvent dans la bouche des participants, associé à un adjectif : il a beaucoup été question d'« effort financier ». Une expression étonnante, qui dit que donner de l'argent est un combat. Pourtant, Paul écrit en contrepoint que donner est une grâce. Aussi le troisième couple de mots ici retenus oppose-t-il l'effort et la grâce. Nous avons appris au catéchisme que Dieu nous aime par pure grâce, sans mérite de notre part. Peut-être nous a-t-on renseignés aussi sur la vieille querelle entre les Réformateurs : demeurer dans cette grâce, rester dans la grâce, est-ce un effort ou un lâcher-prise ? Nos histoires d'argent donnent à cette querelle un cadre très concret : la solidarité financière des paroisses de l'UEPAL peut-elle vraiment nous paraître facile et aisée ? Paul ne s'y trompe pas : la contribution financière qu'il réclame est un effort. Mais c'est la manière de nous disposer à cet effort qui change la donne. Paul se refuse à présenter la collecte comme un commandement (2 Corinthiens 8,8). Il ne dit pas : « Tu ne te déroberas pas à la cible fixée par l'ESP », mais : « Abondez – puisque Dieu vous a déjà tout donné en abondance. Allez au-delà de vos possibilités – parce que la grâce de Dieu dépasse ce qui est humainement possible. Donnez-vous – comme le Christ s'est donné » (voir 2 Corinthiens 8,3.5.7). Non que Paul demande qu'on se mette en danger sur le plan matériel (2 Corinthiens 8,11-15). Mais il veut que le don des croyants s'inscrive dans le cadre du grand don de Dieu à l'humanité. Il veut que nous donnions, non par obéissance aveugle à un ordre venu d'en-haut, mais le regard dirigé vers Celui qui s'est fait pauvre à cause de nous (2 Corinthiens 8,9). Contemplant, sur une photo, des jeunes gens occupés à un jeu de tir à la corde, un participant disait : « Rien n'est facile. Il faut

de la discipline pour être bien solidaires. En réalité, malheureusement, les paroisses ne tirent pas toutes sur la même corde ni dans le même sens. » Ce n'est pas facile : Paul serait bien d'accord. Mais au lieu de recommander la discipline, il exhorte sans doute plutôt les récalcitrants à la démesure – à la mesure de l'excès de grâce dont Dieu comble les humains en Jésus-Christ.



Donner à l'excès ne signifie pas donner trop, mais donner sans se retenir – donner en liberté. Nous voici parvenus à la dernière des oppositions, reliée à la précédente, entre contrainte et liberté, entre tristesse et joie. La métaphore proposée dans l'atelier-photos, qui nous invite à envisager la solidarité comme un sport, est ici particulièrement bien adaptée : elle suggère que notre « effort financier » relève du combat, certes – mais d'un combat volontaire et joyeux. Plusieurs participants ont souligné l'enthousiasme des sportifs représentés sur les photos. Paul emploie lui aussi plusieurs fois les mots « liberté », « joie » et « enthousiasme » dans son appel aux dons. Ce n'est pas de la méthode Coué : c'est un raisonnement théologique. La participation des Corinthiens à la collecte en faveur de Jérusalem est libre dans la mesure même où Dieu les a libérés. Elle est joyeuse parce qu'elle fait remonter chaque don au souverain Donateur (voir 2 Corinthiens 9,6-8). En définitive, c'est l'esprit dans lequel on donne qui préoccupe Paul – en d'autres termes, l'assise spirituelle de nos dons matériels. Nous n'avons pas le choix, c'est bien vrai. Mais au-delà des recommandations de l'ESP, au-delà même de l'impératif de solidarité, liberté oblige – liberté évangélique oblige. Et la joie constitue le critère qui permet de s'assurer que le don est fait en liberté. Nous est-il possible de trouver cette liberté du don en Église ? Cela est sans doute d'autant plus difficile, à l'échelle de l'UEPAL, qu'il ne s'agit pas ici d'aider son ami, son voisin, son prochain, mais de se montrer solidaires envers des personnes qu'on ne connaît pas et dont on ignore la foi, l'espérance et l'amour. Paul n'hésite pas à demander aux Macédoniens, aux Galates ou aux Corinthiens de verser leur contribution pour les pauvres de la communauté de Jérusalem, qui est bien loin d'eux. Et il ne tente pas de les rassurer en leur expliquant combien ces pauvres sont des croyants méritoires. Il leur rappelle, au contraire, leur propre foi, leur propre espérance et leur propre amour (voir 2 Corinthiens 8,7.24) : tel est le fondement de la « communion » qu'il collecte auprès d'eux.



Mais lorsqu'on passe de l'échelle individuelle à l'échelle collective, du combat spirituel personnel aux efforts programmés d'une paroisse ou d'un consistoire, ce qui change le plus, c'est la temporalité de ce combat. D'atelier en atelier, la question de la temporalité du don en Église est réparée, de diverses manières. Comment faire durer le don, comme avoir de l'endurance dans la solidarité ? Comment maintenir la liberté et la joie d'une entraide aussi peu spontanée ? Les questions d'argent n'accaparent-elle pas trop de notre temps ? Les pasteurs et les conseils presbytéraux ont-ils encore du temps pour songer à la mission plutôt qu'à la gestion, pour faire des visites plutôt que de faire les comptes ? Comment notre Église peut-elle rester jeune et sportive, alors qu'elle repose sur un patrimoine parfois bien ancien ? À quelle échéance nous faut-il planifier : à long terme, en échafaudant des projets coûteux, alors que nous ne pouvons rien entrevoir au-delà des cinquante ou soixante années à venir tout au plus ? Nous serions tentés de penser que Paul avait la partie facile, lui qui bricolait des collectes de fonds dans l'effervescence des premières décennies de l'Église naissante. Mais Paul nous répondrait sans doute en nous invitant, une fois de plus, à mêler un peu de théologie aux contraintes matérielles, historiques et sociologiques qui sont les nôtres, pour les considérer différemment. Car, en somme, l'UEPAL du 21^e siècle est dans la même situation temporelle que les Corinthiens des années 50. L'horizon qui lui est fixé, ce n'est pas la version idéale de la paroisse de Bebolshheim et de son consistoire dans les vingt ans qui viennent, mais la venue du Royaume de Dieu. Et la boussole temporelle de notre solidarité, ce n'est pas un avenir, mais un passé commun : « Donnez », dit Paul, « parce que le Christ a déjà donné. » L'entraide et la solidarité protestantes sont provisoires. C'est bien pourquoi nous pouvons, nous devons planifier sans crispation, préserver tout en rêvant un peu, donner sans retenir, lutter avec ardeur – bien pris, bien saisis dans la grâce et la communion du Dieu de Jésus-Christ.

par Madeleine Wieger

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ESP du 14 octobre 2023

Rapport moral du Président

L'assemblée générale de ce jour est la 10^{ème} que je préside, et c'est la dernière, car vous le savez, l'an prochain à pareille époque, je serai en retraite. C'est pour moi l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur la décennie passée, sous l'angle des finances et du patrimoine. L'argent, je m'empresse de le rappeler, n'a pas d'intérêt en soi : il n'est qu'un moyen pour atteindre un objectif, et il est dans tous les cas un révélateur, qu'il manque ou qu'il soit en excédent, de réalités plus profondes. Il parle de nos visions et convictions, ou de leur absence. Ainsi, il n'y a pas un cas où une crise financière ne cache pas des dysfonctionnements plus profonds. Examiner les finances, c'est donc examiner, dans notre cas, la vie de l'Église. Il est d'ailleurs frappant, cela a souvent été souligné, que Jésus lui-même a souvent parlé d'argent, de salaires, de gestion, de placements, de trésors cachés ou de monnaie perdue, comme support symbolique de ses paraboles.

Le premier constat de ce regard rétrospectif, c'est que l'argent a plus de mal à rentrer dans les caisses de nos paroisses, si je prends pour indicateur le nombre croissant d'entre elles qui ont demandé ces dernières années à l'ESP des remises de dettes, que nous avons d'ailleurs assez largement accordées. Si ces communautés n'arrivent plus à honorer leurs engagements, c'est qu'elles ont moins de rentrées, mais aussi dans un certain nombre de cas parce qu'elles doivent faire face à des dépenses immobilières incontournables.

Cela m'amène à mon second constat : les charges immobilières pèsent de plus en plus lourd dans un contexte où les églises, les presbytères et les salles paroissiales sont trop grandes pour les usages qui en sont faits. La récente crise énergétique a rendu encore plus sensible la question immobilière, avec l'explosion des coûts de chauffage. L'assemblée générale de l'an dernier a pris à cet égard des décisions dont la mise en œuvre a fait débat, mais qui peut se résumer à une incitation à aller de l'avant dans les investissements visant des économies d'énergie et à un dispositif de solidarité entre pasteurs, conseils presbytéraux et ESP.

Par ailleurs, l'idée qu'il faudra se séparer d'un certain nombre de bâtiments, que j'évoquais déjà dans ma « profession de foi » de candidat à la présidence il y a 10 ans, a fait son chemin. A ce stade, peu de lieux de culte ont été vendus, car si nous sommes tous convaincus que l'Église corps du Christ est faite de pierres vivantes et non de murs, la charge affective liée à ces bâtiments rend très sensible leur cession. En revanche, de nombreux presbytères ont été désaffectés ou vendus, dédiés à de nouveaux usages, le plus souvent en accord intelligent avec les communes. Pour ce qui est des travaux de transformation ou de rénovation, la convention passée en 2018 entre l'UEPAL et le Chapitre de Saint-Thomas constitue une véritable avancée : l'assistance technique, juridique et financière du Chapitre est généralement appréciée et permet de faire progresser les réflexions et les décisions des communautés locales. Les collègues du Chapitre s'emploient toujours à ramener la problématique du lieu à la question du « pourquoi ? » d'un projet. La commission financière veille de son côté à ce que les engagements des paroisses ne dépassent pas leurs capacités financières, notamment lorsqu'il

y a un emprunt. Les difficultés de certaines paroisses sont notamment venues du fait qu'elles ont trop attendu pour entreprendre certains travaux, l'urgence leur faisant alors sous-estimer leur capacité financière à faire face.

Pour autant, et c'est mon troisième constat, la « maison UEPAL », c'est-à-dire l'ensemble de toutes les paroisses, ne s'est pas appauvrie durant cette décennie. Les recettes annuelles consolidées tournent toujours autour de 16 M€. Bien sûr, il y a eu le « trou » de la pandémie où notre maison a fonctionné autrement, d'un côté en hibernation et par ailleurs avec une accélération des projets. Mais comme les dépenses ont aussi été fortement ralenties, cette période a été financièrement plutôt positive. Cette stabilité est notamment due à l'apport d'un patrimoine de rapport, dont cependant toutes les paroisses ne disposent pas, ce qui rend les situations particulières très contrastées. Nous en reparlerons. Les contributions de solidarité se sont aussi maintenues à un niveau stable, permettant à nos services de fonctionner correctement, le tout à effectifs constants, comme je m'y étais engagé au début de mon mandat. Je tiens à ce point à remercier la grande majorité des paroisses qui tiennent leurs engagements vis-à-vis de l'ESP, certaines allant même au-delà, montrant par là qu'elles ont compris l'utilité des services du Quai Saint-Thomas. A vous toutes et tous qui contribuez à cet effort collectif, un immense Merci ! Pour autant, la CES reste encore mal comprise et acceptée de la part d'un certain nombre de lieux, qui estiment que le « Quai », comme on le caricature quelquefois, n'est là que pour tondre la laine sur le dos des moutons paroissiaux. Il y a là un double malentendu :

- D'abord une méconnaissance de ce à quoi sert l'argent de la CES. Sans la CES, il n'y aurait pas de catéchèse ni d'enseignement religieux, pas d'aumôneries, pas de formation des adultes, de communication, d'assistance juridique et j'en passe. Les paroisses restent encore trop souvent dans l'ignorance de ce qu'elles peuvent attendre des services, qui de leur côté devraient mieux faire connaître leur travail.
- Le second malentendu plus profond, c'est que la contestation (très minoritaire) de la solidarité est l'expression d'une compréhension erronée de ce qu'est l'Église, avec une conception « congrégationaliste » de celle-ci, c'est-à-dire la conviction que l'Église s'arrête au pied de mon clocher. De même que dans le monde politique un État ou une région n'existent que s'il y a une solidarité financière entre ses membres - l'impôt -, l'Église n'existe que s'il y a une solidarité financière entre les paroisses. Le Nouveau Testament nous en donne un exemple très parlant : l'apôtre Paul organise une collecte dans les Églises de langue grecque au profit de celle de Jérusalem en difficulté (Rom. 15, 22-28). Pour Paul, cette collecte est d'autant plus importante qu'il y a des tensions théologiques entre Églises de Judée et de Macédoine.

Le cinquième constat, c'est que nos méthodes de travail ont changé au sein de l'ESP. Tout d'abord, vous le savez, après le départ de Florence Amate qui succédait à Caroline Lambert, nous avons décidé de ne pas recruter de nouvelle.elle directeur.trice financière. C'est Lysiane Collon Bender, directrice des services, qui supervise désormais le service financier, dont les collaborateurs ont été amenés à prendre davantage de responsabilités. Ce dispositif fonctionne bien et permet d'avoir une meilleure cohérence entre le service financier et les autres services, en particulier dans la préparation des budgets. Par ailleurs, votre conseil

d'administration travaille différemment lui aussi. Sur la base du constat que nous passons beaucoup de temps dans nos réunions à discuter de petites subventions, nous avons décidé, par voie de modification du règlement intérieur, de déléguer à la commission financière voire directement au service financier, des décisions conformes au règlement intérieur, dans la limite de certains plafonds. Cela a permis de désengorger nos ordres du jour et de réduire le nombre de réunions. Par ailleurs, les membres du Conseil ont accepté d'intervenir dans la présentation de certains points de l'ordre du jour, montrant ainsi leur implication active dans la vie de notre institution. Je tiens à ce point à remercier très chaleureusement les collègues du service financier ainsi que les membres de la commission financière et du conseil d'administration de l'ESP pour leurs contributions concrètes au travail collectif.

Le dernier point que je voudrais évoquer, et ce sera un regret, c'est de ne pas avoir réussi à mettre en œuvre une réforme que j'ai appelée de mes vœux, celle des règles de la solidarité financière. Lancée en 2018, cette démarche a fait l'objet d'un certain nombre de réflexions et de simulations, mais n'a pas abouti à des décisions concrètes. On a invoqué un moment la pandémie, qui certes a perturbé le processus de réflexion, mais la réalité, c'est qu'il n'y a pas eu de volonté collective suffisamment forte pour aboutir. Je reste persuadé que le système actuel - tout le monde contribue avec le même taux de CES et bénéficie des mêmes taux de subvention - est inéquitable, même si formellement il est tout à fait égalitaire. Les situations patrimoniales des paroisses sont très différentes, je l'ai évoqué plus haut, et les capacités contributives ne sont donc pas les mêmes. J'ai la conviction que nous n'échapperons pas à la nécessité d'une telle réforme si nous voulons davantage d'équité entre nos paroisses. Je me console en me disant que je laisse encore des choses à faire à celui ou celle qui me succèdera !

En résumé, je suis profondément reconnaissant à Dieu et à vous toutes et tous pour la solidité et la stabilité de notre institution financière, qui est le fruit de toutes les compétences et de tous les engagements sur le terrain des paroisses comme celui des services.

« Il y a diverses sortes de dons spirituels, mais c'est le même Esprit qui les accorde.

Il y a diverses façons de servir, mais c'est le même Seigneur que l'on sert.

Il y a diverses façons d'agir, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous.

En chacun l'Esprit saint se manifeste par un don pour le bien de tous » I COR. 12, 4-7

« Oui, je veux bénir le Seigneur, sans oublier un seul de ses bienfaits » Psaume 103, 2

Christian ALBECKER

BILAN ASSOCIATION

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	10 018,82	10 018,81	0,01	88,34	- 88
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	130 500,00		130 500,00	65 500,00	65 000
Constructions	1 925 293,43	782 361,74	1 142 931,69	617 896,40	525 035
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	378 644,54	287 065,37	91 579,17	111 997,43	- 20 418
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	15 000,00		15 000,00		15 000
Autres titres immobilisés	50 080,00		50 080,00	50 080,00	
Prêts	489 237,37	38 848,37	450 389,00	311 359,18	139 030
Autres	6 848,42		6 848,42	5 558,09	1 290
TOTAL (I)	3 005 622,58	1 118 294,29	1 887 328,29	1 162 479,44	724 849
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	297 043,28	10 253,40	286 789,88	81 001,74	205 788
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	145 627,37		145 627,37	204 180,38	- 58 553
Valeurs mobilières de placement	617 446,71	37 993,98	579 452,73	617 397,21	- 37 944
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 531 612,37		2 531 612,37	3 549 775,61	-1 018 163
Charges constatées d'avance	17 881,61		17 881,61	16 158,26	1 723
TOTAL (II)	3 609 611,34	48 247,38	3 561 363,96	4 468 513,20	- 907 149
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	6 615 233,92	1 166 541,67	5 448 692,25	5 630 992,64	- 182 300

BILAN ASSOCIATION (SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	841 660,98	841 660,98	
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	3 476 290,02	3 476 290,02	
. Autres			
Report à nouveau	173 098,50	144 077,23	29 021
Excédent ou déficit de l'exercice	21 973,64	29 021,27	- 7 048
Situation nette (sous total)	4 513 023,14	4 491 049,50	21 974
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	4 513 023,14	4 491 049,50	21 974
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	86 600,18	85 000,07	1 600
TOTAL (II)	86 600,18	85 000,07	1 600
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	302 482,18	535 491,67	- 233 009
TOTAL (III)	302 482,18	535 491,67	- 233 009
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	3 680,00	1 310,00	2 370
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 945,43	34 793,58	59 152
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	46 832,68	55 817,96	- 8 985
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	402 128,64	427 529,86	- 25 401
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	546 586,75	519 451,40	27 135
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	5 448 692,25	5 630 992,64	- 182 300

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	11 790,33	15 319,71	- 3 529	-23,04
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	23 274,06	22 806,02	468	2,05
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	277 922,79	251 758,15	26 165	10,39
. Versements des fondateurs ou consommations/dotat°				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	2 142,63	70,00	2 073	N/S
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	2 023 364,45	1 943 409,93	79 955	4,11
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	431 973,63	348 288,17	83 685	24,03
Utilisations des fonds dédiés	13 932,90		13 933	N/S
Autres produits	47 497,99	23 268,00	24 230	104,13
Total des produits d'exploitation (I)	2 831 898,78	2 604 919,98	226 979	8,71
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	754 404,87	613 760,11	140 645	22,92
Aides financières	930 607,07	969 487,87	- 38 881	-4,01
Impôts, taxes et versements assimilés	45 046,79	8 624,48	36 422	422,31
Salaires et traitements	702 008,46	630 522,16	71 486	11,34
Charges sociales	141 915,39	137 603,17	4 312	3,13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	96 213,31	96 482,26	- 269	-0,28
Dotations aux provisions	20 000,00	241 861,45	- 221 861	-91,73
Reports en fonds dédiés	15 533,01		15 533	N/S
Autres charges	134 468,08	17 191,74	117 276	682,17
Total des charges d'exploitation (II)	2 840 196,98	2 715 533,24	124 664	4,59
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-8 298,20	-110 613,26	102 315	92,50
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	3 750,37	3 111,85	639	20,52
Autres intérêts et produits assimilés	2 807,22	1 590,36	1 217	76,51
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	26 088,10		26 088	N/S
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	32 645,69	4 702,21	27 943	594,26
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	37 993,98		37 994	N/S

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées	22 338,10		22 338	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	60 332,08		60 332	N/S
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-27 686,39	4 702,21	- 32 389	-688,80
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-35 984,59	-105 911,05	69 926	66,02
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	17 664,13	17 355,00	309	1,78
Sur opérations en capital	40 294,10	117 577,32	- 77 283	-65,73
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	57 958,23	134 932,32	- 76 974	-57,05
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	57 958,23	134 932,32	- 76 974	-57,05
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	2 922 502,70	2 744 554,51	177 948	6,48
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 900 529,06	2 715 533,24	184 996	6,81

ANNEXE ASSOCIATION

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 448 692,25 Euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 21 973,64 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PREAMBULE

- Description de l'objet social de l'entité :

L'association a pour objet de développer l'entraide et la solidarité au sein de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL).

Elle gère les fonds et biens mis à sa disposition par les paroisses, les consistoires, inspections, institutions, œuvres et mouvements et assure une solidarité entre elles en fonction de leurs besoins.

Elle assure le bon fonctionnement des services de l'UEPAL et soutient ses actions à caractère philanthropique, social, familial, éducatif, culturel ou encore dans le domaine de la défense de l'environnement naturel, qui profitent à tous.

- Description de la nature et du périmètre des activités réalisées :

L'UEPAL mène des actions communes aux deux Églises : l'Église Protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL) et l'Église Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL).

L'association œuvre à l'existence et au développement :

- de l'enseignement religieux dans les établissements scolaires publics d'Alsace-Moselle,
- de l'enseignement religieux et de la catéchèse au sein des paroisses de l'UEPAL,
- de la formation initiale et continue des pasteurs et des prédicateurs laïques,
- de la formation à l'écoute et à la communication pour les pasteurs, aumôniers, personnels d'Église, visiteurs bénévoles, et à toute personne désireuse de se perfectionner dans la pratique de la relation à autrui et active au sein d'une Église, association et autre lieu,
- de formations théologiques et spirituelles pour les adultes,
- des aumôneries au sein des maisons de santé, des prisons, des établissements d'enseignement, et des établissements pour personnes en situation de handicap,
- de projets culturels,
- de la visibilité et de la communication des lieux d'Église, des projets des paroisses et des projets de l'UEPAL,
- ou encore de projets dédiés aux familles et aux jeunes.

- **Description des moyens mis en œuvre :**

L'association gère les fonds et biens mis à sa disposition par les paroisses, les consistoires, inspections, institutions, œuvres et mouvements qui sont membres de l'ESP et d'assurer une solidarité entre elles en fonction de leurs besoins. Il s'agit notamment de financer les travaux de rénovation et les besoins d'équipements au sein des paroisses.

L'association soutient également financièrement d'autres organismes protestants.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont directement inscrits en charges dans le coût d'acquisition.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation détaillée comme suit :

Type	Durée
Logiciels informatiques	5 ans
Constructions	de 10 à 50 ans
Agencement des constructions	de 3 à 15 ans
Agencements, aménagements, installations	de 5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

CHANGEMENT DE METHODE D'ÉVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	15 019		5 000	10 019
Immobilisations corporelles	1 777 940	662 297	5 799	2 434 438
Immobilisations financières	431 934	271 690	142 458	561 166
TOTAL	2 224 893	933 987	153 257	3 005 623

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 936	83	5 000	10 019
TOTAL I	14 936	83	5 000	10 019
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	323 716	21 241		344 957
sur sol d'autrui	212 791	8 690		221 481
Installations générales, agencements	191 626	24 298		215 924
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	43 394	6 140		49 534
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	211 018	32 314	5 800	237 532
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	982 545	92 683	5 800	1 069 428
TOTAL GENERAL (I+II)	997 481	92 766	10 800	1 079 447

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	À l'ouverture	Augmentation Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	À la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Autres provisions pour risques et charges				
	535 492	20 000	253 010	302 482
TOTAL (II)	535 492	20 000	253 010	302 482
TOTAL GENERAL (I+II)	535 492	20 000	253 010	302 482
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		20 000	253 010	

ETAT DES CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Créances	Montant brut	Échéances jusqu'à 1 an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	489 237	135 425	353 812
Autres créances	6 848		6 848
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	297 043	297 043	
Autres créances	145 627	145 627	
Charges constatées d'avance	17 882	17 882	
TOTAL	956 637	595 977	360 660

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	144 211
TOTAL	144 211

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Augmentation	Diminution ou Consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	841 661			841 661
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves	3 476 290			3 476 290
Report à nouveau	144 077	29 021		173 099
Excédent ou déficit de l'exercice	29 021	21 974	29 021	21 974
Situation nette	4 491 050	50 995	29 021	4 513 024
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	4 491 050	50 995	29 021	4 513 024

FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture	Report N+1	Utilisations N : Montant global	Utilisations N : Dont remboursements	À la clôture
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	85 000	15 533	13 933		86 600
TOTAL	85 000	15 533	13 933		86 600

ETAT DES DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	3 680		3 680	
Fournisseurs	93 945	93 945		
Dettes fiscales et sociales	46 833	46 833		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	402 128	402 128		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	546 586	542 906	3 680	

CHARGES A PAYER PAR POSTE DE BILAN

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	20 753
Autres dettes	133 964
TOTAL	154 717

AUTRES INFORMATIONS

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes.

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 59 300 Euros.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective (accord collectif atypique du 24 novembre 1994 –UEPAL)
- le départ volontaire du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 60-64 ans
- le taux de rotation du personnel (hypothèse turn-over faible)
- le taux de revalorisation des salaires : 2,50 %
- le taux d'actualisation retenu : 4 %
- le taux moyen des charges sociales : 52%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires en nature de l'association concernent essentiellement le bénévolat.

L'association ne dispose pas actuellement des outils permettant de dénombrer le nombre de bénévoles actifs dans l'association. De surcroît, l'association ne dispose pas de données suffisamment fiables en matière de temps passé par les bénévoles pour pouvoir donner une information précise.

Les contributions volontaires se limiteront au temps consacré par les administrateurs non rémunérés au sein de l'association.

Conformément à la réglementation comptable, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail en 2022 correspondent principalement aux heures consacrées par les administrateurs bénévoles à la vie statutaire de l'association.
- Les contributions sont valorisées pour leur coût réel correspondant au prix de marché, soit environ 25 €/heure.

Au titre de l'exercice 2022, le nombre total d'heures recensées s'élève à 429 heures, correspondant à une valorisation du bénévolat à 10 725 Euros.

ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES

Réalisé 2022 et Budget 2024

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023	Budget 2024	B2025	B2026
Produits des paroisses & cotisations	1 898 083	1 943 410	1 871 946	2 007 831	2 172 000	2 173 000	2 242 000	2 242 000
Produits divers	282 980	247 954	232 000	295 872	266 600	298 000	301 000	301 000
Reprises de provisions	509 744	410 678	0	418 196	0	0	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 690 807	2 602 042	2 103 946	2 721 899	2 438 600	2 471 000	2 543 000	2 543 000
PRODUITS FINANCIERS & EXCEPTIONNELS	236 698	124 493	68 000	48 852	75 000	90 000	90 000	90 000
TOTAL PRODUITS	2 927 505	2 726 535	2 171 946	2 770 751	2 513 600	2 561 000	2 633 000	2 633 000
Travaux et projets propres	270 909	247 037	245 000	250 097	245 000	255 000	255 000	255 000
Soutien aux paroisses, pasteurs	18 211	21 906	30 000	47 598	42 000	82 000	77 000	72 000
Solidarité régionale / CIOM	188 000	116 350	155 000	132 797	155 000	155 000	155 000	155 000
Projets	127 340	180 012	138 000	129 038	219 000	151 250	157 600	157 600
PROJETS UEPAL & CIOM	604 461	565 305	568 000	559 531	661 000	643 250	644 600	639 600
Solidarité nationale	455 463	459 585	417 000	416 882	439 000	461 000	461 000	461 000
Solidarité internationale	37 370	31 735	30 000	30 000	37 750	32 985	32 985	32 985
SOLIDARITES NATIONALES & INTERNATIONALE	492 833	491 320	447 000	446 882	476 750	493 985	493 985	493 985
Vie institutionnelle	21 867	14 193	35 500	31 226	35 500	35 500	35 500	35 500
Charges immobilières	19 645	36 179	20 000	95 748	25 000	25 000	25 000	25 000
CHARGES INTERNES	41 512	50 372	55 500	126 974	60 500	60 500	60 500	60 500
Présidence	14 703	25 884	30 000	33 948	30 000	30 000	30 000	30 000
Logistique (commun)	96 907	78 685	100 000	53 211	100 000	100 000	100 000	100 000
Services	72 309	92 454	99 000	136 837	107 000	120 250	123 250	121 250
RH	131 887	210 478	187 000	253 391	236 000	238 000	243 000	248 000
Salaires et indemnités	759 779	697 690	850 000	804 157	850 000	880 000	880 000	880 000
<i>Salaires service des cultes (pour mémoire) hors</i>	<i>934 000</i>	<i>912 000</i>	<i>950 000</i>	<i>969 000</i>	<i>965 000</i>	<i>969 000</i>	<i>970 000</i>	<i>970 000</i>
Commissions	1 674	2 993	6 000	5 304	6 000	6 000	6 000	6 000
SERVICES & RH	1 077 259	1 108 184	1 272 000	1 286 848	1 329 000	1 374 250	1 382 250	1 385 250
Dotations aux amortissements & provisions	539 137	464 607	107 000	135 110	107 000	107 000	107 000	107 000
Autres charges	28 226	17 726	7 000	193 433	3 500	3 500	3 500	3 500
AUTRES CHARGES & DAP	567 363	482 333	114 000	328 543	110 500	110 500	110 500	110 500
TOTAL CHARGES	2 783 427	2 697 514	2 456 500	2 748 778	2 637 750	2 682 485	2 691 835	2 689 835
RESULTAT	+144 077	+29 021	-284 554	+21 973	-124 150	-121 485	-58 835	-56 835

BILAN ASSOCIATIONACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	94 169,55		94 169,55		94 170
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	212 728,85		212 728,85		212 729
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	306 898,40		306 898,40		306 898
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	306 898,40		306 898,40		306 898

BILAN ASSOCIATION(SUITE)PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Néant	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	15 000,00		15 000
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	11 320,43		11 320
Situation nette (sous total)	26 320,43		26 320
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	26 320,43		26 320
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 900,00		3 900
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	276 677,97		276 678
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	280 577,97		280 578
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	306 898,40		306 898

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Néant	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services				
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation				
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	105 622,84		105 623	N/S
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie	194,00		194	N/S
. Contributions financières	832 077,73		832 078	N/S
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	937 894,57		937 895	N/S
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	7 521,30		7 521	N/S
Aides financières	919 052,84		919 053	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	926 574,14		926 574	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	11 320,43		11 320	N/S
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Néant	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	11 320,43		11 320	N/S
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	937 894,57		937 895	N/S
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	926 574,14		926 574	N/S
EXCEDENT OU DEFICIT	11 320,43		11 320	N/S
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total	1 256,00			
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total	1 256,00			



FONDS ESP MISSION : BUDGET 2024 ETAT RECAPITULATIF

PARTENAIRES	Réalisé 2022 Fonds ESP Mission	Budget 2023 ESPM	Budget 2023 revu Fonds ESP Mission	Budget 2024 Fonds ESP Mission	%	24/23	% 24/23	+/-
DEFAP	292 500	300 000	300 000	283 000	35,4%	-17 000	94,3%	-5,7%
CEVAA	185 000	190 000	190 000	178 500	22,3%	-11 500	93,9%	-6,1%
ACO	166 000	170 000	170 000	160 000	20,0%	-10 000	94,1%	-5,9%
ELM (Missions Luthériennes)	103 500	110 000	110 000	103 000	12,9%	-7 000	93,6%	-6,4%
MISSION 21	45 000	50 000	50 000	45 000	5,6%	-5 000	90,0%	-10,0%
CIMADE	-	-	10 000	10 000	1,2%	-	100,0%	0,0%
LA CAUSE	-	-	10 000	10 000	1,2%	-	100,0%	0,0%
AL MOWAFAQA	-	-	6 000	6 000	0,7%		100,0%	0,0%
TOTAL	792 000	820 000	846 000	795 500	99,3%	-50 500	94,0%	-6,0%
CIMADE	10 000	10 000						
LA CAUSE	10 000	10 000						
AL MOWAFAQA	6 000	6 000						
Communication	-	2 000		-				
Projets particuliers	-	1 000		-				
Aides diverses	-	1 760		-				
Fonctionnement	108 574	-	4760	5 000				
TOTAL AUTRES PROJETS	134 574	30 760	4 760	5 000	0,7%	240	105,0%	5,0%
BUDGET TOTAL	926 574	850 760	850 760	800 500	100,0%	-50 260	94,1%	-5,9%
Engagements paroisses	823 568	887 000	850 260	800 000			94,1%	-5,9%
Dons	114 327		-	-			%	
Affectation Vente des Missions	-	10 000	-	-				
Réserve	-	88 700	-	-				
Affectation fonds N-2	-	41 960	-	-				
Reprise fonds dédiés	-	-	-	-				
Intérêts		500	500	500				
TOTAL COLLECTES	937 895	850 760	850 760	800 500			94,1%	-5,9%
Excédent/déficit :	11 321	0	0	0				

Vous trouvez l'ensemble des documents financiers, comptes et rapport d'activité du Fonds ESP Mission sur le site www.journal-officiel.gouv.fr ou en cliquant sur le lien :

https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-detail-annonce/?q.id=id:923558134_31122022

Réalisé 2022

Le résultat 2022 et contrairement à ce qui était prévu dans le budget excédentaire de 21 973 €. Ceci est dû à plusieurs facteurs d'une part les produits, par ailleurs les charges

Produits

Les contributions des paroisses sont à un niveau très légèrement au-dessus de 2021 est également au-dessus du budget. Par ailleurs c'est à la participation aux frais en particulier de l'AESMS d'une part et aux revenus des immeubles d'autres part que l'on peut attribuer le léger plus des produits divers. Le gros écart dans les produits est en lien avec les reprises de provisions. Celles-ci tout en étant à des niveaux comparables aux années précédents sont en lien avec des risques qui avaient été envisagés à un niveau élevé : les provisions pour l'accompagnement chauffage des paroisses ou celle en lien avec le contrôle URSAFF qui était en cours.

Charges

Le dépassement du soutien aux paroisses s'explique par le montant élevé des déménagements. La prise en charge ayant changé d'une part et le nombre de déménagement étant élevé, même le budget a été dépassé.

Pour le CIOM, Communautés Institutions Œuvres et Mouvements, c'est à la fois la prudence des administrateurs de l'ESP et la demande exprimée par certaines œuvres qui explique le montant en dessous du budget, même s'il a progressé par rapport à 2021.

Les solidarités nationales et internationales sont conformes au budget, en dessous des contributions habituelles. En lien avec les années Covid, les budgets 2022 et 2023 prévoyait une baisse de 10 % par rapport à 2021 et les années précédentes pour 2022 et de 5 % par rapport à 2021 en 2023.

Les charges internes dépassent largement le budget. Elles sont à mettre en rapport avec des charges immobilières, qui correspondent aux frais de notaire. En effet, un immeuble comportant trois appartements a été acheté en lien avec un logement qui est actuellement sous promesse de vente.

Les services dépassent également à la fois 2021, ce qui s'explique en partie par la reprise des rencontres dans les secteurs et donc des déplacements, et le budget. Deux postes en particulier sont en évolution : le service financier et le service informatique. Ce sont l'achat de logiciels qui représente l'essentiel. A la fois EBP pour la comptabilité des paroisses qui était imputé au service financier, et les licences Microsoft Office pour les pasteurs et autres ministres, soit 200 licences au total, qui sont inclus dans les dépenses du service informatique.

Pour le dépassement de la ligne DRH, Direction de Ressources Humaines, c'est l'addition des frais liés à la formation initiale de pasteurs (FIP), aux aumôneries et établissements sanitaires et médico-sociaux (AESMS) et des frais juridiques qui n'ont pu être anticipés. Pour la FIP, c'est en particulier le nombre de personnes formées qui explique le montant. Pour l'AESMS, il faut mettre le dépassement en regard du produit généré (produits divers)

Les salaires et indemnités portées par l'ESP dépassent 2021 de 15,3 %, mais restent en dessous du budget de 5,4 %. En revanche la ligne donnée pour mémoire de l'estimation des salaires du bureau des cultes, dépasse 2021 et le budget. Le total des deux lignes reste en dessous des budgets.

Dans les autres charges, 2022 a permis une mise à plat des créances irrécouvrables (151 040 €) ce qui explique le montant élevé par rapport au budget et aux années passées.

L'année 2022 malgré certain aléa a permis de dégager un résultat légèrement positif, tout en investissant sur la mobilité, la formation, l'informatisation des paroisses et ministres de l'UEPAL.

Budget 2024 et perspectives

Le résultat du budget 2024 affiche un déficit de 121 K€. Cette perte est en dessous de celle que prévoyait le budget 2022, dont l'année s'est finalement soldée par un excédent.

Produits

Le budget 2024 peut sembler ambitieux au niveau des produits en particulier pour les contributions des paroisses. Néanmoins les 2.150 K€ envisagés sont inférieurs de 50 K€ aux années avant covid. A cela s'ajoutent quelques revenus autres tels que les revenus d'immeubles.

Charges

Pour les charges, les projets UEPAL et CIOM dépassent de 10 % les réalisés moyens des dernières années. La ligne de soutien aux paroisses et pasteurs en particulier a progressé d'environ 50 K€ en quelques années, lié à des changements du règlement ou des mesures adoptées en AG, comme, par exemple, les déménagements et le chauffage.

Les solidarités nationales et internationales retrouvent un niveau avant covid, comme cela avait été envisagé et communiqué à nos partenaires.

Le budget des services est en augmentation en particulier en raison de l'intégration du budget du service mission, qui était jusqu'alors porté par l'association ESPM et qui ne peut être statutairement porté par un fonds. Par ailleurs, comme une part significative concerne les frais de déplacements des services vers les secteurs, ce budget se doit d'évoluer d'une part pour tenir compte de la fréquence en croissance des déplacements de services et par ailleurs de l'évolution du coût kilométrique en voiture ou par les transports en commun.

Concernant les salaires et indemnités, le budget progresse pour tenir compte du facteur inflation en particulier.

En conclusion, il est compliqué de prévoir les budgets dans une période d'évolutions rapide des pratiques et des règlements. Parfois trop pessimiste, en particulier en lien avec les années Covid, il conviendra de rétablir la situation avec des budgets à l'équilibre. Les premières projections pour 2025-2026 font état de perte de près de 60 000 €, ce qui n'est pas acceptable. Il conviendra de réfléchir comment un équilibre peut à nouveau être trouvé.

Fonds ESP Mission

Pour le réalisé 2022, au niveau des produits, le montant important des dons concerne pour l'essentiel l'aide à l'Ukraine pour plus de 100 K€, montant reversé au Gustav Adolf Werk (Fonctionnement). Par ailleurs, certains frais tels que les frais de communication ne peuvent être portés par un fonds de dotation. C'est donc l'ESP, qui abrite le Fonds ESP Mission, qui en prend la charge. Seuls les honoraires de commissariat aux comptes figurent dans les charges.

Le budget 2024 nécessite d'être prudent. En effet, un fonds de dotation ne pouvant être déficitaire, il convient d'en tenir compte dans la constitution du budget. La répartition de la diminution se fait proportionnellement à l'importance de notre contribution. Les contributions à la Cimade, La Cause et Al Mowafaqa restent inchangées.

Election des membres du conseil d'administration de l'Entraide et Solidarité Protestantes

Postes à pourvoir :

CONSISTOIRE REFORME DE BISCHWILLER

-  Monsieur René GERBER (Mandat arrivant à échéance)
L'Assemblée consistoriale réformée propose la reconduction de son mandat

CONSISTOIRE REFORME DE STRASBOURG

-  Monsieur Renaud SCHOETTEL (Mandat arrivant à échéance)
L'Assemblée consistoriale réformée propose la reconduction de son mandat

INSPECTION D'ALSACE BOSSUE – MOSELLE

-  Madame la pasteure Nathalie NEHLIG (Démission le 23 septembre 2023)
L'Assemblée d'Inspection propose de coopter M. le pasteur Wolfram Steuernagel (paroisse de Wolfskirchen) pour finir le mandat jusqu'à l'A.G. 2024

INSPECTION DE BOUXWILLER

-  Madame la pasteure Marianne UHRI (Mandat arrivant à échéance)
L'Assemblée d'inspection propose la reconduction de son mandat

INSPECTION DE BRUMATH

-  Monsieur Christophe STRIEGEL (Mandat arrivé à échéance)
L'Assemblée d'inspection propose la reconduction de son mandat
-  Monsieur le pasteur Pedro TORREJON (Changement poste au 1^{er} septembre 2023)
L'Assemblée d'Inspection propose de coopter Mme la pasteure Anne-Laure Thallinger (paroisse de Gries) pour finir le mandat jusqu'à l'A.G. 2025

INSPECTION DE COLMAR

-  Madame la pasteure Catherine FRITSCH (Retraite au 1^{er} juillet 2023)
Le poste est vacant en attendant une proposition de l'Assemblée d'Inspection

INSPECTION DE DORLISHEIM

-  Monsieur le pasteur Jürgen GRAULING (Mandat arrivant à échéance)
L'Assemblée d'inspection propose la reconduction de son mandat

INSPECTION DE STRASBOURG

-  Monsieur le pasteur Claude MOURLAM (Mandat arrivant à échéance)
L'Assemblée d'inspection propose la reconduction de son mandat

INSPECTION DE WISSEMBOURG

-  Monsieur le pasteur Bertrand CLAUSS (Changement poste au 1^{er} septembre 2023)
L'Assemblée d'Inspection propose de coopter M. le pasteur Romain Schildknecht (paroisse de Sultz-Sous-Forêts) pour finir le mandat jusqu'à l'A.G. 2024

Ratification de l'adhésion de 2 nouveaux CIOM membre

 CIARUS

 VISA AD

Pour mémoire liste des membres

AFORGEP
ASSOCIATION DES AMIS DE L'A.U.P.
ASSOCIATION SPIRITUALITE ET CULTURE
CAMPUS
CASAM
CASAS
CENTRE DE VACANCES « LES SOURCES »
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
CIMADE
ECLAIREURS ET ECLAIREUSES UNIONISTES DE FRANCE
E.U.L. – FOYER SAINT-JEAN
LA CASA
LE NOUVEAU MESSAGER
LE TORRENT
LES DISCIPLES
LES GRENIERS DE JOSEPH
MUSEE OBERLIN
OJPAN
SEMIS
SOS AMITIE
YMCA-UCJG – GROUPE ALSACE

Abrogation d'un membre CIOM

 LE LIEBFRAUENBERG : Avis de liquidation judiciaire par jugement du 28 novembre 2022

Les propositions seront lues lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

ETAT DES SUBVENTIONS ACCORDEES EN 2022

Paroisse	Nature des Travaux	Bien concerné	Montant accordé	Subvention économie énergie	Subvention informatique
Algolsheim, Neuf-Brisach, Wolfgantzen	Remplacement du paratonnerre église de Wolfgantzen	Eglise	216,00 €		
Algolsheim, Neuf-Brisach, Wolfgantzen	PC portable pour la comptabilité et le secrétariat de la paroisse	Informatique			336,00 €
Altkirch	Remplacement porte arrière + 4 fenêtres du 1er étage	Presbytère	255,00 €	1 594,00 €	
Andolsheim	PC pour installation EBP Comptabilité	Informatique			299,50 €
Andolsheim	Rénovation bureau et appartement en prévion arrivée pasteur (+ bénévoles)	Presbytère	1 581,00 €		
Aubure	Fourniture et pose d'un plafond suite dégâts rongeurs	Eglise	1 569,00 €	184,00 €	
Balbronn	Installation d'un chauffage électrique	Eglise		11 641,00 €	
Benfeld	Isolation phonique et thermique, remplacement luminaires	Foyer	486,00 €	3 172,00 €	
Betschdorf	Mise aux normes, aménagement extérieur (+ bénévoles)	Foyer	9 575,00 €		
Bischheim	Rénovation, peinture, électricité et refecton de la cuisine	Eglise	2 860,00 €		
Blaesheim	Travaux de pose d'une grille sur les gouttières	Presbytère	123,00 €		
Bouxwiller	Remplacement de l'ancienne chaudière - complément	Foyer		1 886,00 €	
Cleebourg	Installation d'une VMC suite apparition moisissures	Presbytère	210,00 €		
Colmar	PC portable pour le secrétariat	Informatique			600,00 €
Dettwiller, Melsheim	Installation d'un chauffage réversible	Salle paroissiale		3 581,00 €	
Dettwiller, Melsheim	Travaux de rénovation intérieure Dettwiller	Eglise	12 000,00 €		
Durstel (Asswiller)	Rénovation totale de l'église	Eglise	4 000,00 €		
Eckbolsheim	PC portable pour la paroisse	Informatique			600,00 €
Engwiller	PC portable + logiciel EBP	Informatique			452,00 €
Ernolsheim lès Saverne	Acquisition système de sono + micro + HP avec pied + accessoires	Sono	100,00 €		
Erstein - Fegersheim	Travaux urgent d'étanchéité du toit et réparations urgentes	Foyer	3 809,00 €		
Froeschwiller	Mise en sécurité et restauration du chœur et sacristie	Eglise	1 107,00 €		
Gertwiller	Changement gonds des volets, reconstruction mur	Presbytère	473,00 €		
Graffenstaden - Geispolsheim	Remplacement chaudière à gaz et fenêtres	Eglise	143,00 €	10 860,00 €	
Gumbrechtshoffen	Remplacement de la chaudière fioul	Eglise		7 213,00 €	
Hangwiller	Travaux de réfection câblage lustres et appliques Pfalzweyer	Eglise	100,00 €		
Herbitzheim	Relevage de l'orgue Stengel Oermingen	Eglise	2 040,00 €		
Hirschland	Remplacement de la chaudière fioul, pose d'un caniveau	Eglise, presbytère		4 389,00 €	
Illkirch	Travaux de rénovation avant arrivé du nouveau pasteur	Presbytère	1 362,00 €		
Illkirch	PC portable pour utilisation par le pasteur	Informatique			440,00 €
Illzach - Jeune Bois	PC portable pour la paroisse	Informatique			365,00 €
Ittenheim	Mise en place d'un système assèchement électromagnétique	Eglise	795,00 €		
Koenigshoffen (St Paul)	Entretien, peinture, nettoyage pièces à vivre, cuisine (+ bénévoles)	Presbytère	727,00 €		
Langensoultzbach	Bénévoles complément travaux de rénovation du chœur	Eglise	223,30 €		
Langensoultzbach - Mattstall	PC portable pour la paroisse	Informatique			483,00 €
Mietesheim, Mertzwiller	Mise en conformité de l'installation campanaire Mertzwiller	Eglise	370,00 €		
Mietesheim, Mertzwiller	Rénovation des abats-sons Mertzwiller	Eglise	2 390,00 €		
Molsheim	Entretien et réparation des vitraux	Eglise	632,00 €		
Montagne-Verte	Divers travaux : isolation, chaudière, éclairage, rénovation	Presbytère, église, foyer		16 000,00 €	
Mundolsheim	Travaux de rénovation intérieure Niederhausbergen	Eglise	4 217,00 €		
Munster	Amélioration parking foyer, nouvelle sono à l'église	Eglise, foyer	1 218,00 €		
Munster	PC portable pour la paroisse	Informatique			315,00 €
Niederbronn les Bains	Remplacement de l'éclairage du chœur	Eglise	111,00 €		
Nilvange	Démoussage de la toiture et nettoyage chenaux	Temple	1 168,00 €		
Oberbronn - Zinswiller	PC reconditionné pour la comptabilité	Informatique			412,99 €
Oberhoffen sur Moder	Remplacement système coup de poing et alarme incendir	Eglise	1 509,00 €		
OJPAN	PC portable pour la trésorière	Informatique			534,50 €
Phalsbourg	Rénovation et révision de l'orgue et mise aux normes électrique	Eglise	707,00 €		
Phalsbourg - Lutzelhouse	PC portable pour l'ensemble des travaux administratifs	Informatique			400,00 €
Phalsbourg, Lutzelbourg	Changement du système d'éclairage par du LEDS des 2 églises	Eglises		1 082,00 €	
Printzheim - Gottesheim	Travaux de peinture intérieur de l'église de Gottesheim	Eglise	1 240,00 €		
Rauwiller	Réfection des peintures intérieures temple de Hellingring	Temple	2 036,00 €		
Rauwiller	Rénovation des vitraux, peinture intérieure	Temple	1 731,00 €		
Riedisheim - Rixheim	Rénovation int./ext. avant arrivé du nouveau pasteur	Presbytère	9 968,00 €	6 032,00 €	
Romanswiller, Allenwiller	Remise en plomb de 4 vitraux de l'entrée Romanswiller	Eglise	203,00 €		
Sainte-Marie-aux-Mines	Isolation du grenier dans le cadre de la rénovation	Presbytère		1 353,00 €	
Saverne	Divers travaux au presbytère, foyer, église	Eglise, foyer, Presbytère	6 753,00 €	6 505,00 €	
Sélestat	Projet de transformation du presbytère en un habitat partagé	Presbytère	1 500,00 €		
Sélestat	Logiciel EBP	Informatique			66,00 €
Sessenheim	Pose de nouvelles canalisations d'eau usée	Presbytère	384,00 €		
Steinseltz	Remplacement chaudière, raccordement (+ bénévoles)	Presbytère		2 405,00 €	
Steinseltz	Remplacement PC portable pour nouvelle version EBP	Informatique			529,00 €
Stosswihr	PC portable pour la paroisse	Informatique			399,50 €
Strasbourg (Saint-Matthieu)	Relevage de l'orgue	Eglise	1 106,00 €		
Strasbourg (Saint-Matthieu)	Complément mise en conformité Chapelle de la rencontre	Eglise	40 000,00 €		
Strasbourg Bouclier	PC portable pour le pasteur	Informatique			600,00 €
Sundhouse	Achat d'une nouvelle sonorisation	Eglise	487,00 €		
Thionville	PC portable pour le pasteur	Informatique			200,00 €
Uhrwiller	Travaux de peinture et changement revêtement du sol	Foyer	1 007,00 €		
Waltenheim-sur-Zorn	Travaux de grand relevage de l'orgue	Eglise	1 509,00 €		
Weinbourg, Sparsbach, Erckartswiller	Réhabilitation intérieure, extérieure Erckartswiller	Eglise	7 055,00 €		
Weinbourg, Sparsbach, Erckartswiller	Restauration et mise en sécurité du clocher Sparsbach	Eglise	16 000,00 €		
Weitbruch	Travaux de peinture du "Glockehus" et porte d'entrée	Eglise	528,00 €		
Wimmenau	PC portable pour la paroisse	Informatique			600,00 €
TOTAL			147 583,30 €	77 897,00 €	7 632,49 €



Mission

Entraide et Solidarité Protestantes Missionnaires (ESPM)

Assemblées Générales Ordinaires

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES MISSIONNAIRES (E.S.P.M.)

du samedi 8 octobre 2022

à l'Église Saint-Paul - 67000 STRASBOURG - KOENIGSHOFFEN

L'an deux mille vingt-trois,

Le 8 octobre,

À 9h00

À l'Église Saint-Paul à Strasbourg - Koenigshoffen

Présents :

77 délégués des Consistoires sur 142 convocations, 6 délégués avec 1 procuration

17 membres de l'Assemblée de l'Union sur 51 convocations, 7 membres de l'A.U. avec 1 procuration

20 membres du Conseil d'Administration de l'E.S.P. sur 23 convocations, 1 membre du Conseil d'Administration avec 1 procuration

8 membres de Communauté, Institutions, Œuvres et Mouvements sur 20 convocations.

Excusés :

25 délégués des Consistoires

12 membres de l'Assemblée de l'Union

3 membres du Conseil d'Administration de l'E.S.P.

0 Communauté, Institutions, Œuvres et
Mouvements

Absents :

40 délégués des Consistoires

22 membres de l'Assemblée de l'Union

0 membre du Conseil d'Administration de l'E.S.P.

12 Communauté, Institutions, Œuvres et
Mouvements

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie sur convocation de son président, Monsieur Christian Albecker, à l'Église Saint-Paul à Strasbourg - Koenigshoffen.

Monsieur Christian Albecker préside la séance, en sa qualité de président de l'association,

Monsieur Renaud Schoettel, en sa qualité de trésorier de l'association,

Monsieur Robert Steck assume les fonctions de secrétaire de séance.

Sont également présents en tant qu'invités :

- **Monsieur Joël Kremer**, commissaire aux comptes au sein du Cabinet Kremer et Associés,
- **Madame Lysiane Collon Bender**, directrice des services de l'UEPAL.

Conformément à l'article 9 des statuts de l'E.S.P.M, l'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents.

A 9h00, Monsieur le président Christian Albecker ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire d'E.S.P.M. et donne la parole à Madame la pasteur Caroline Keck.

Nouvellement nommée à la paroisse de Strasbourg-Koenigshoffen, Madame la pasteur nous fait une présentation de la paroisse, puis nous relate l'histoire riche de l'église qui nous accueille ce jour et dont la construction remonte au 1^{er} quart du 20^e siècle.

Méditation

C'est avec le verset 37 au chapitre 18 de l'Évangile de Jean que Madame la pasteur Caroline Keck introduit le moment de méditation qui se poursuit avec une psalmodie morave de 1785 « O Jésus, mon roi, mon maître » Alléluia 23-13.

Le président remercie la paroisse pour leur accueil dans la magnifique église Saint-Paul puis il propose 2 questeurs pour la vérification et le comptage des votes : Messieurs Bernard Guillot et Etienne Warnery. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.**

Il rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant adressé au moment de la convocation :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'E.S.P.M du 2/10/2021
2. Rapport moral / rapport d'activité du Président ESP - ESPM
3. Présentation des comptes de l'exercice 2021
4. Rapport des commissaires – vérificateurs aux comptes
5. Décharge au conseil d'administration, quitus au trésorier
6. Affectation du résultat de l'exercice 2021
7. Ratification de la décision de la dissolution au 1^{er} janvier 2023
8. Divers

1.1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Entraide et Solidarité Protestantes Missionnaires du 2 octobre 2021

Le président, Monsieur Christian Albecker soumet le compte-rendu en pages 38 à 41 du cahier de l'AG.

Aucune remarque n'étant soulevée, le président met au vote l'adoption du procès-verbal.

Décision : À l'unanimité des membres présents ou représentés, moins 7 abstentions, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 octobre 2021 est adopté.

1.2 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Extraordinaire de l'Entraide et Solidarité Protestantes Missionnaires du 2 octobre 2021

Le président, Monsieur Christian Albecker soumet le compte-rendu en pages 42 à 44 du cahier de l'AG.

Aucune remarque n'étant soulevée, le président met au vote l'adoption du procès-verbal.

Décision : À l'unanimité des membres présents ou représentés, moins 10 abstentions, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 octobre 2021 est adopté.

2. Rapport moral

Le rapport moral est commun aux 2 entités ESP et ESP Missions (pages 16 à 20 du cahier de l'AG).

« L'espérance ne nous déçoit pas » Romains 5,5

On ne peut plus vraiment parler de crises, car celles-ci s'enchaînent sans discontinuer depuis 50 ans et elles sont planétaires.

La Covid, la guerre en Ukraine, l'aggravation de la dégradation climatique et environnementale : tout s'enchaîne et s'interpénètre.

Dans un monde imprévisible et dangereux qui génère la peur, les chrétiens ont un devoir d'espérance ! Nous sommes les héritiers d'un patrimoine spirituel, matériel et financier à mettre au service de l'espérance !

A ce sujet, que nous disent les chiffres consolidés des comptes 2021 des 247 paroisses de l'UEPAL ?

2021 a marqué un certain rattrapage , un « retour à la normale » :

- Cela se voit dans le total des recettes qui dépassent à nouveau les 15 M€, et, sont même supérieures aux recettes de 2019. Mais la tendance sur 12 ans reste à la décroissance.
- Les recettes paroissiales ont connu un fort rebond de 18 % à 6,5 M€, mais restent en retrait par rapport aux 7,5 M€ de 2019.

- Les dépenses totales ont retrouvé leur niveau de 2019, mais celles des activités paroissiales reflètent la présence et l'activité de nos communautés restent très en-deçà de 2019 (4,1 M€ au lieu de 4,9 M€).
- Les dépenses pour les gros travaux et l'entretien des bâtiments ont aussi augmenté pour un total dépassant les 7 M€ ; pour 100 € dépensés pour des activités paroissiales, nous en dépensons 175 pour nos bâtiments.

Les versements de solidarité régionale, nationale et internationale (la CES) qui alimentent le budget de l'ESP repartent à la hausse mais restent nettement inférieures du niveau 2019. Il faut aussi rajouter la solidarité via l'ESPM pour environ 900 K€.

Les seules courbes ascendantes de toutes les données explicitées à l'aide des différents graphiques présentés sont celles des loyers et fermages, ainsi que les dons et legs. Néanmoins, compte-tenu du faible niveau des dons et legs, il nous reste une marge de manœuvre à travailler, comme le font toutes les grandes associations ou les ONG.

Dans l'ensemble, le résultat global de notre « maison UEPAL » est en léger excédent qui indique que nous ne vivons pas au-dessus de nos moyens.

Souhaitée depuis un moment, la réforme de la CES tarde à venir, car l'équité demanderait une plus grande solidarité. Les simulations réalisées n'ont pas fait l'unanimité du conseil d'administration.

Enfin, la nouvelle crise énergétique que nous vivons devient une urgence et une priorité.

Trois ateliers seront proposés cet après-midi : « Chauffage et énergies », « Égalité, équité, solidarité » et « Recettes-dépenses des paroisses ». Tout le monde pourra s'exprimer.

Le président ne manqua pas d'adresser ses chaleureux remerciements à l'ensemble des acteurs UEPAL : salariés et bénévoles paroissiaux et exprima sa reconnaissance à celles et ceux qui nous soutiennent fidèlement et, nous pouvons aussi susciter des nouvelles générosités par la qualité de nos projets et de nos engagements. C'est le défi que nous devons relever, sans oublier d'être et de rester solidaires avec ceux qui sont plus mal lotis que nous, notamment à travers de l'ESPM.

- Les échanges avec les participants portant principalement sur des sujets concernant l'Entraide et Solidarité Protestantes, les différentes questions ou suggestions sont mentionnées dans le PV de l'assemblée générale ESP du même jour.

3. Présentation des comptes de l'exercice 2021

Le rapport financier (pages 45 et 46 du cahier de l'AG) est présenté par Monsieur Renaud Schoettel, trésorier de l'association ESPM, qui constate une érosion des engagements par rapport ce qui a été récolté, ceci malgré un désir de plus d'engagement.

Néanmoins, nos engagements vis-à-vis de nos partenaires ont été respectés.

Les produits :

Le réalisé des produits est de 909.854 € pour un budget initial de 878.927 € (pour rappel, le réalisé 2020 était de 986.620 €).

Les charges :

Le réalisé des charges est de 867.892 € pour un budget initial de 878.927 €.

Le total des charges 2021 se décompose comme suit :

- total des aides vers les partenaires : 839.000 €
- total des autres dons y compris les frais d'animation : 28.892 €

Résultat 2021 :

Le résultat se traduit par un excédent de 41.963 € ; celui de 2020 était de 8 511 €.

Monsieur le Président remercie le trésorier, la Directrice des Service et Monsieur Enno Strobel.

Décision : À l'unanimité moins 1 voix, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier de l'exercice 2021, présenté par Monsieur Renaud Schoettel, trésorier de l'association, approuve ce rapport, les comptes et bilan de l'exercice arrêté au 31/12/2021, tels qu'ils lui ont été présentés, et donne à ce dernier quitus entier et définitif de sa gestion pour cet exercice.

4. Rapport des commissaires-vérificateurs

Monsieur Joël Kremer, commissaire aux comptes, nous présente son rapport qui nous confirme la bonne tenue des comptes.

5. Décharge au conseil d'administration

Décision : L'assemblée Générale, prend acte du rapport établi par le commissaire aux comptes, vote la décharge au conseil d'administration (conseil plénier de l'Union).

À l'unanimité des membres présents ou représentés, moins 1 abstention l'Assemblée Générale vote la décharge au conseil d'administration et donne quitus au trésorier.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021

Après avis de Monsieur Joël Kremer, commissaires aux comptes,

Décision : À l'unanimité, moins 1 abstention, nous décidons d'affecter le résultat 2021, s'élevant à 41.962,59 € au compte « fonds dédiés » pour être réaffecté en 2023.

7. Ratification de la décision de la dissolution au 1^{er} janvier 2023

L'avis de création du Fonds ESP MISSION ayant été publié du Journal Officiel du 25 janvier 2022, et pour faire suite aux décisions de l'Assemblée Général Extraordinaire du 2 octobre 2021, il nous est soumis la dissolution de l'association Entraide Solidarité Protestantes Missionnaires au 1^{er} janvier 2023.

Décision : L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité moins 1 abstention, de dissoudre l'association ESPM au 1^{er} janvier 2023.

8. Divers

Aucune demande ou question n'étant présentée, ce point est retiré.

L'ordre du jour étant épuisé,

Monsieur le président Christian Albecker clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de l'E.S.P.M à 10h25.

Le Secrétaire de séance
Robert STECK

Le Président
Christian ALBECKER

BILAN ASSOCIATION ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel					
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
· Autres	251 488,98		251 488,98	67 773,00	183 716
Valeurs mobilières de placement				27 009,71	- 27 010
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	70 079,90		70 079,90	232 446,39	- 162 366
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	321 568,88		321 568,88	327 229,10	- 5 660
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	321 568,88		321 568,88	327 229,10	- 5 660

BILAN ASSOCIATION(SUITE) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	7 872,63	7 872,63	
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	5 831,81		5 832
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	13 704,44	7 872,63	5 832
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	305 509,44	314 020,46	- 8 511
TOTAL (III)	305 509,44	314 020,46	- 8 511
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Autres	2 355,00	5 336,01	- 2 981
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 355,00	5 336,01	- 2 981
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	321 568,88	327 229,10	- 5 660

COMPTES DE RESULTAT ASSOCIATION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			8 511,02	57 426,69	- 48 916	-85,18
Autres produits			5 425,00	851 976,27	- 846 551	-99,36
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			13 936,02	909 402,96	- 895 467	-98,47
Total des produits d'exploitation (I)			13 936,02	909 402,96	- 895 467	-98,47
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			1 178,96	451,43	728	161,16
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			1 178,96	451,43	728	161,16
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			820,80	682,00	139	20,35
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			820,80	682,00	139	20,35
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			15 935,78	910 536,39	- 894 601	-98,25
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			15 935,78	910 536,39	- 894 601	-98,25

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés				
Services extérieurs				
Autres services extérieurs	1 537,95	2 127,80	- 590	-27,72
Impôts, taxes et versements assimilés	55,00	46,00	9	19,57
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association	8 511,02	866 400,00	- 857 889	-99,02
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		41 962,59	- 41 963	-100
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	10 103,97	910 536,39	- 900 432	-98,89
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	10 103,97	910 536,39	- 900 432	-98,89
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 831,81		5 832	N/S
TOTAL GENERAL	15 935,78	910 536,39	- 894 601	-98,25

ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES MISSIONNAIRES BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/08/2023

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/01/2023 au 31/08/2023 (8 mois)			du 01/01/2022 au 31/12/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	211 026,39		211 026,39	76,40	251 488,98	78,21
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	65 191,65		65 191,65	23,60	70 079,90	21,79
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	276 218,04		276 218,04	100,00	321 568,88	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	276 218,04		276 218,04	100,00	321 568,88	100,00

ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES MISSIONNAIRES BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/08/2023

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/01/2023 au 31/08/2023 (8 mois)	du 01/01/2022 au 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:			
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves	13 704,44	4,96	7 872,63 2,45
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-1 033,25	-0,36	5 831,81 1,61
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
-Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donation			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
-Ecart de réévaluation			
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
-Provisions réglementées			
-Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	12 671,19	4,59	13 704,44 4,26
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
TOTAL (II)			
FONDS DEDIÉS			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	263 546,85	95,41	305 509,44 95,01
TOTAL (III)	263 546,85	95,41	305 509,44 95,01
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Autres			2 355,00 0,73
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)			2 355,00 0,73
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	276 218,04	100,00	321 568,88 100,00
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
ENGAGEMENTS DONNÉS			

ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES MISSIONNAIRES COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/08/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2023 au 31/08/2023 (8 mois)		du 01/01/2022 au 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			41 962,59	98,49	8 511,02	61,07	33 451	393,03
Autres produits			642,50	1,51	5 425,00	38,93	-4 783	-88,16
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			42 605,09	100,00	13 936,02	100,00	28 669	205,72
Total des produits d'exploitation (I)			42 605,09	100,00	13 936,02	100,00	28 669	205,72
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			112,77	0,26	1 178,96	8,45	-1 066	-90,48
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			112,77	0,26	1 178,96	8,45	-1 066	-90,48
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					820,80	5,88	-820	-100,00
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)					820,80	5,88	-820	-100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			42 717,86	100,26	15 935,78	114,34	26 782	168,07
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-1 033,25	-2,41			-1 033	N/S
TOTAL GENERAL			43 751,11	102,69	15 935,78	114,34	27 816	174,56
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés								
Services extérieurs								
Autres services extérieurs			1 771,52	4,16	1 537,95	11,03	234	15,22
Impôts, taxes et versements assimilés			17,00	0,04	55,00	0,39	-38	-69,08
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association			41 962,59	98,49	8 511,02	61,07	33 451	393,03

ENTRAIDE ET SOLIDARITE PROTESTANTES MISSIONNAIRES COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/08/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2023 au 31/08/2023 (8 mois)	du 01/01/2022 au 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	43 751,11	10 103,97	33 648	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	43 751,11	10 103,97	33 648	333,05
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		5 831,81	-5 831	-100,00
TOTAL GENERAL	43 751,11	15 935,78	27 816	174,58

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Couverture :

L'intérieur de la Chapelle de la Rencontre, Port du Rhin, après son inauguration, le 12 mai 2023.

© UEPAL

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

Entraide et solidarité protestantes

1B quai Saint-Thomas - BP 80022 - 67081 Strasbourg cedex

www.uepal.fr // service-financier@uepal.fr // 06 10 13 20 42



— Jerico Moselle —

BIEN PLUS QUE CE QUE VOUS CROYEZ



CULTURE
ENGAGEMENT
PROXIMITÉ

102.0
FM À METZ



MOBILE

rcf.fr

RCF, RADIO CHRÉTIENNE FRANCOPHONE UN RÉSEAU DE 64 RADIOS EN FRANCE ET EN BELGIQUE

6H30/9H
ÉCOUTER
PLUS LOIN
QUE LE BOUT
DE SON NEZ



rcf.fr #LaMatinaleRCF



— Alsace —